

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès



CABINET DU PREMIER MINISTRE

Rapport de synthèse du Forum national sur la Protection Sociale au Niger

Niamey, les 12, 13, 14 et 15 Novembre 2013

Préparé et présenté par :

- Ibrahima HALILOU, Ph.D, Modérateur Général du Forum
- Chaibou ABDOU, Facilitateur Axe 1
- Inspecteur de travail Ouédraogo Simon Seydou, Facilitateur Axe 2
- Dr Sani ALIOU, Facilitateur Axe 3
- Expert sociologue Bozari Mamane, Facilitateur Axe 4

Avec l'appui de :



Sigles et abréviations

ACMAD : Centre Africain d'Applications de la Météorologie pour le Développement
AFD : Agence Française de Développement
AGR : Activité Génératrice de Revenu
ASSS : Annuaire Statistique du Secteur Social
BAD : Banque Africaine de Développement
BIT : Bureau International du Travail
BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
CALP : Cadre de Concertation des ONG sur le Cash Transfert
CARENI : Caisse Autonome de Retraite du Niger
CCH : Cellule de Crises Humanitaires
CFA : Communauté Franco Africaine
CILSS : Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CNEDD : Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CTB : Cooperation Technique Belge
DNPGCA : Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
ECHO : Office Humanitaire de la Communauté Européenne
EDSN-MICS : Enquête Démographique et de Santé au Niger à Indicateurs Multiples
ENBC : Enquête Nationale Budget Consommation
EPER : Enquête de Prévision et d'Estimation des Récoltes
FAO : Organisation Mondiale de l'Alimentation
FED : Fonds Européen de Développement
FENU : Fonds des Nations-Unies pour l'Environnement
FEWS/NET : Famine Early Warning Systems Network
HEA : Approche d'Analyse de l'Economie des Ménages
HIMO : Haute Intensité de Main-d'œuvre
IDA : Association Internationale pour le Développement
I 3N : Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens
INS : Institut National de la Statistique
IST/VIH/SIDA : Infections Sexuellement Transmissibles/Virus de l'Immunodéficience Humaine/
Syndrome d'Immunodéficience Acquise
LOSEN : Loi d'Orientation du Système Educatif Nigérien
MDN : Ministère de la Défense Nationale
METSS : Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale
MF : Ministère des Finances
MP : Ministère du Plan
MP/PF/PE : Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de
l'Enfant
MSP : Ministère de la Santé Publique
OIT : Organisation Internationale du Travail
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONG/AD : Organisation Non Gouvernementale/Association de Développement
OSC : Organisations de la Société Civile
PAM : Programme Alimentaire Mondial

PDC: Plan de Développement Communal
PDES: Plan de Développement Economique et Social
PFE: Pratiques Familiales Essentielles
PMT: Mesure de Pauvreté par approximation
PNPS: Politique Nationale de Protection Sociale
PNUAD: Plan Cadre des Nations-Unies pour l'Assistance au Développement
PNUD: Programme des Nations-Unies pour le Développement
PPTE: Pays Pauvres Très Endettés
PTF: Partenaires Techniques et Financiers
PROTECSO: Plateforme de la Société Civile pour la Protection Sociale
SDRP : Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SNU: Système des Nations-Unies
TDR : Terme de Référence
UA : Union Africaine
UE : Union Européenne
UEMOA: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNDP: Programme des Nations-Unies pour le Développement
UNFPA: Fonds des Nations-Unies pour les Activités en matière de Population
UNICEF: Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance
USAID: Agence Américaine pour le Développement International

Avant-propos

Le présent Forum s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités du pays pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) adoptée par le Gouvernement en septembre 2011.

L'organisation et la tenue dudit Forum regroupant les intervenants (représentants du Gouvernement, de la société civile, des partenaires et des communautés) engagés dans la mise en œuvre de cette politique sont une nécessité impérieuse pour le Niger, qui est classé parmi les pays les plus pauvres du monde dont la population est confrontée aux problèmes liés à la pauvreté et aux diverses formes de vulnérabilités.

Certes, le Niger dispose désormais d'une Politique Nationale de Protection Sociale. Cependant, sa mise en œuvre constitue un réel défi, à cette étape, au regard des arrangements institutionnels et organisationnels à concevoir et à concrétiser, au mécanisme de ciblage à mettre en place, aux fonds à mobiliser pour son financement, au gap de compétences et capacités à combler pour relever le défi.

Les consultations et concertations entre toutes les parties prenantes (nationales, régionales et internationales) ainsi que leur participation sont plus qu'indispensables du fait du caractère inclusif de cette Politique.

Ce Forum a concrétisé la volonté et l'engagement du Gouvernement et des partenaires (PTF, ONG/AD et Privé) à faire de la PNPS un instrument qui apportera, sans nul doute, une valeur ajoutée dans la réduction de la pauvreté et la réalisation des droits humains fondamentaux au Niger.

Préambule

La pauvreté chronique liée à la disparité économique entre les différentes strates sociales a suscité des études dans de nombreux pays en voie de développement. Il s'agit de situer les causes profondes de la vulnérabilité des sociétés africaines afin de mettre en place des stratégies adéquates de lutte contre cette vulnérabilité.

Le Niger, pays enclavé et à faible revenu de l'Afrique de l'Ouest n'en demeure guère épargné. L'insécurité alimentaire, la pauvreté chronique, le fort taux de mortalité infantile et maternelle, la faible couverture sanitaire, la persistance du chômage, la faiblesse du système formel de sécurité sociale et les sécheresses cycliques sont entre autres les aléas auxquels le pays reste confronté.

Le droit à la protection sociale est inscrit dans la constitution du 25 novembre 2010. Les éléments clés visant à promouvoir la protection sociale occupent une place de choix au sein de la stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP II, 2008 2012) intégrant les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES) et de l'Initiative 3 N.

Une multitude des politiques, programmes et stratégies de développement sectoriel et multi sectoriel relatifs aux différents aspects de la protection sociale ont été mis en place sans cohérence d'ensemble. Cela a été préjudiciable à l'efficacité.

Pour pallier à ces insuffisances et créer les meilleures conditions de mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale, le Gouvernement du Niger en collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux a organisé un Forum National sur la Protection Sociale. A cet effet, il tient à les remercier et en particulier : La Coopération Technique Belge, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le Bureau International du Travail, l'Unicef, Oxfam, le Croissant Rouge et la Croix Rouge.

Cette politique représente un des leviers pour la réduction de la vulnérabilité économique. La finalité d'une telle politique est de garantir l'épanouissement et le bien-être de la population par un partage équitable et rationnel des richesses nationales et le développement humain intégral.

Il s'agit d'un outil essentiel à composantes multiples et complémentaires prenant en charge divers domaines : Défense des droits, le développement humain, la croissance économique, la démocratie et la sécurité.

Table des matières

Sigles et abréviations.....	3
Avant-propos.....	5
Préambule.....	6
Résumé exécutif	9
I. Cadre contextuel du Forum.....	13
II. Objectifs assignés au Forum.....	14
III. Résultats attendus du Forum	14
IV. Participants au Forum	14
V. Organisation	14
VI. Méthodologie et déroulement du Forum.....	15
Première Partie : Déroulement du Forum	17
Introduction du Forum.....	17
1. Présentation du déroulé du Forum	17
2. Cérémonie d'ouverture du Forum	17
3. Présentations introductives	18
3.1 Aperçu général de la Protection sociale et de la résilience en Afrique	18
3.2 Synopsis du contenu de la Politique Nationale de Protection sociale du Niger : constats majeurs, vision, objectifs et axes stratégiques	18
Deuxième Partie : Synthèse des travaux.....	20
1. Synthèse des discussions par Axe de la PNPS	20
1.1 Etat des lieux	20
1.2 Défis majeurs.....	21
1.3 Actions prioritaires	22
2. Communications des régions sur la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection sociale au Niger	23
2.1 Défis majeurs et problèmes qui affectent les régions	23
2.2 Aperçus des principales réalisations des régions en lien avec la protection sociale	24
2.3 Priorités et actions spécifiques à mettre en œuvre dans les régions dans le cadre de la PNPS	25
2.4 Cadre institutionnel pour la mise en œuvre des actions au niveau des régions.....	26
2.5. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des transferts sociaux.....	27
3 Discussion-synthèse sur les thématiques transversales.....	28
3.1 Cadre juridique/ Institutionnel et Mécanismes de Coordination de la PNPS.....	28
3.2 Ciblage, convergence et complémentarité.....	30
3.3 Suivi et Evaluation de la mise en œuvre de la PNPS	34
3.4 Financement de PNPS	38
Troisième Partie : Résultats atteints du Forum.....	40
1. Résultats du Forum	40
2. Autres Résultats non prévus atteints	40
Conclusion Générale / Recommandations du Forum	42

Feuille de Route et Actions Prioritaires.....	45
ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	49
Annexe 1 : TDR du Forum.....	58
Annexe 2 : Agenda du Forum	68
Annexe 3 : Allocutions d'ouverture	72
Annexe 4 : Discours de clôture du Forum.....	80
Annexe 5 : Détails sur la Feuille de Route du Forum	84
Annexe 6 : La liste des participants.....	86

Résumé exécutif

Premier du genre organisé au Niger, le Forum National sur la protection sociale a regroupé les acteurs intervenants (représentants du Gouvernement, des PTF, des ONG et associations de développement, du secteur privé et des communautés). Il a constitué un cadre privilégié de consultations et de concertations à la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS). Ce forum initié en vue d'engager des discussions entre les différentes parties prenantes et de proposer des solutions opérationnelles s'est déroulé avec une méthodologie favorisant l'échange et la participation active : en effet, *Présentation-Discussions-Travaux de groupes- Synthèse* ont alterné tout au long des séances.

Globalement, les travaux du Forum se sont déroulés en trois (3) principales séquences, assorties chacune d'un certain nombre d'activités ayant produit les effets escomptés. A titre introductif, l'allocution de bienvenue par le Gouverneur de la Région de Niamey et le discours d'ouverture de cette importante par la Ministre de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant ont porté sur :

- *Un Bilan diagnostic de la situation qui a prévalu ayant conduit à l'élaboration de la PNPS ;*
- *Le processus d'élaboration et de l'adoption de la PNPS, les enjeux et défis pour sa mise en œuvre ;*
- *les effets et incidences potentiels attendus et l'opportunité qu'offre le forum pour l'opérationnalisation de la PNPS.*

Dans le souci de sensibiliser l'assistance, deux (2) communications ont suivi ces discours dont une d'ordre général qui a porté sur la Protection Sociale et la Résilience (expérience dans le monde et en Afrique) et l'autre sur le contenu de la PNPS. Ces deux intrants ont constitué une véritable source d'informations et de partage pour les membres du Gouvernement, les partenaires présents et les participants. Le plaidoyer pour la mise en œuvre de la PNPS auprès des décideurs, les effets et impacts potentiels de la protection sociale comme investissement dans le capital humain qui permet la résilience chez une part importante des ménages ont été les messages clés ressortis et appréhendés par presque tous les participants.

La séquence des Présentations-Discussions portant sur le contenu par Axe de la PNPS a éclairé davantage les participants sur tous les aspects traités et les préalables pour la mise en œuvre de la PNPS. Un bilan diagnostic des réalisations a été dressé par axe, et à ce niveau la multisectorialité de la PNPS a été rendue plus palpable.

Ensuite, la série de présentations relatives aux contributions des régions au Forum a été focalisée sur les principaux points suivants :

- *Défis majeurs et problème sociaux*
- *Aperçu de principales réalisations des régions en lien avec la protection sociale*
- *Priorités et actions spécifiques pour l'opérationnalisation de la PNPS*
- *Cadre institutionnel et organisationnel à mettre en place à ce niveau ;*
- *Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des transferts sociaux.*

Le contenu ainsi développé à l'assistance a mis en lumière les besoins, priorités et défis généraux et spécifiques aux régions au vu des réactions des participants face à ces communications. Cela a, par ailleurs, montré la nécessité de prendre en compte les spécificités des régions dans la mise en œuvre de la PNPS.

C'est fort de ce background que la troisième séquence du Forum axée exclusivement sur les travaux de groupes sur les axes 1, 2, 3 et 4 ainsi que les quatre thèmes transversaux suivants a été lancée :

- *Cadre institutionnel et mécanisme de coordination ;*
- *Ciblage, Convergence et Complémentarité ;*
- *Suivi et Evaluation ;*
- *Financement de la Politique Nationale de Protection Sociale.*

D'intenses réflexions et échanges ont eu lieu au sein des groupes de travail constitués. La qualité des résultats des travaux restitués au cours des plénières en est une parfaite illustration.

La pertinence et la qualité des travaux, planifiés et conduits au cours du Forum ont permis à l'ensemble des participants d'identifier des pistes de réflexions et d'actions portant sur divers aspects liés à la mise en œuvre de la PNPS dont, entre autres, la nature du cadre institutionnel et organisationnel à mettre en place ; les mécanismes et méthodes de ciblage à privilégier ; le type de Suivi/Evaluation à déployer ; les stratégies de financement ou de mobilisation des ressources à mettre en œuvre ; le partenariat à développer et/ ou à nouer ; les types de renforcement des capacités et les efforts de communication à réaliser.

En résumé, l'essentiel des objectifs assignés à cette rencontre inédite et opportune ont été atteints. Ce Forum en tant que plaidoyer, intervient au moment où le Niger a entamé le cap de l'opérationnalisation de la PNPS. A cet effet, les recommandations opérationnelles suivantes ont été formulées à l'Etat en général et aux Ministères techniques en particulier ainsi qu'aux Partenaires :

1. Recommandations générales

- Mettre en place un plan global de mise en œuvre de la PNPS ;
- Elaborer un plan d'action global pour tous les axes ;
- Faire une programmation opérationnelle avec des stratégies cohérentes d'ensemble ;
- Elaborer des plans d'actions visant à accroître la résilience ;

- Elaborer et adopter des lois distinctives ainsi que leurs décrets d'application ;
- Favoriser l'adoption des décrets d'application et des lois distinctives.
- Concrétiser la mise en œuvre du socle de la protection sociale au Niger ;
- Promouvoir des activités HIMO dans les travaux d'infrastructure avec un nombre minimum de jours de travail garanti par ménage ;
- Explorer les possibilités offertes par les mécanismes innovants
- Renforcer la promotion des énergies renouvelables notamment solaire
- Veiller à ce que les entreprises s'acquittent de leurs responsabilités sociales.
- Entretien des pistes rurales existantes et parachever les chantiers en cours.

2. Renforcer le leadership de l'Etat dans la mise en œuvre de la PNPS

- Coordonner les interventions des PTF ;
- Procéder à un transfert des compétences et des ressources au niveau des collectivités ;
- Renforcer le rôle des communes ;
- Créer les conditions de bonne gouvernance au niveau des actions de protection sociale.

3. Renforcer l'action des acteurs de la Protection Sociale :

- Accélérer la finalisation de la loi d'orientation sur la protection sociale ;
- Mener des actions de plaidoyer au niveau des décideurs ;
- Sensibiliser les populations sur l'intérêt de la protection sociale ;
- Proposer des mécanismes de financement innovants et/ou complémentaires.

4. Harmoniser les actions institutionnelles :

- Assurer une meilleure coordination des actions des institutions ;
- Bâtir sur les mécanismes institutionnels de coordination existants pour les améliorer ;
- Déterminer les mandats et les attributions des structures en charge de la mise en œuvre et de la gouvernance de la PNPS.

5. Axe 1 Sécurité alimentaire et nutrition

- Renforcer les synergies entre différentes interventions dans les différents secteurs (sécurité alimentaire, nutrition, santé, développement rural) et entre différents intervenants ;
- Améliorer et mettre à l'échelle les bonnes pratiques d'approche programme qui existent déjà au Niger.

6. Axe 2 Sécurité Sociale, Travail et Emploi

- Poursuivre les réformes en cours et améliorer la qualité des prestations des services de la caisse nationale de sécurité sociale
- Concrétiser la mise en œuvre du socle de la protection sociale au Niger
- Promouvoir des activités HIMO dans les travaux d'infrastructure avec un nombre minimum de jours de travail garanti par ménage.

7. Axe 3 Services Sociaux et Infrastructures Sociales de Base

- Organiser une réflexion nationale dans le cadre d'un Groupe de Travail National associant tous les acteurs (syndicats, associations, PTF, collectivités, etc.) pour prioriser les instruments facilitant l'accès des populations aux services de base (gratuité des soins, accès universel, subventions, tarification) ;
- Adapter l'alimentation dans les cantines scolaires en zones nomades ;
- Construire des classes en semi-dur à travers les travaux HIMO ;
- réviser et vulgariser tous les textes relatifs à la scolarisation en vue d'assurer une gestion participative de la question de l'éducation et de la formation ;
- Accélérer le processus de l'adoption et de mise en œuvre de tous les textes relatifs à l'urbanisme et à l'habitat ;
- Accélérer le processus de création de la Banque et du Fonds de l'Habitat.

8. Axe 4 Actions intensifiées en Faveur des Groupes et des Familles Vulnérables

- Prendre en compte les groupes les plus vulnérables à travers les actions de protection sociale ; développées dans les autres axes ;
- Mettre en place des filets sociaux spécifiques aux groupes les plus vulnérables ;
- Renforcer la réinsertion socio économique des groupes les plus vulnérables par les biais des actions d'appui à l'autonomisation.

9. Recommandation spéciale

- Considérant que les questions de population constituent un déterminant majeur pour réussir la mise en œuvre de toutes les politiques de développement économique et social, notamment la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS), les participants au Forum recommandent la création des conditions nécessaires à l'amorce d'une transition démographique au Niger ;
- Aussi, il été à l'unanimité demandé de consacrer au moins 3 à 7% du budget national pour le financement de la PNPS.

A partir de ces recommandations, des actions prioritaires tendant à améliorer et/ou créer les meilleures conditions de la mise en œuvre de PNPS ont été identifiées, séquencées et traduites dans une Feuille de Route annexée à ce rapport. Cette Feuille de Route est largement soutenue par les partenaires Techniques et Financiers à travers leur déclaration d'engagement en faveur de la mise en œuvre de la PNPS. Il s'agit en particulier de l'Union Européenne, du Système des Nations-Unies, de la Banque Mondiale, du BIT, de la Croix-Rouge et Croissant Rouge français et des partenaires sociaux regroupés au sein de Protecso.

I. Cadre contextuel du Forum

Le Niger à l'instar des autres pays d'Afrique de l'Ouest, subit de plein fouet les effets de la crise économique et sociale. Cette situation a pour conséquence l'accentuation de la vulnérabilité et des problèmes sociaux vécus par les populations.

Il est à noter que l'Indice de Développement Humain du pays est de 0,295, ce qui classe le Niger au 186^{ième} rang sur 187 pays dans le dernier Rapport Mondial sur le Développement Humain de 2011. La proportion de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté est de 59,5% en 2008. Au plan social, malgré une évolution positive notée dans certains secteurs, les défis sont encore importants. Le taux de mortalité infantile est de l'ordre de 127‰ en 2012 selon l'EDSN, l'accessibilité géographique aux services de santé est passée de 45 % en 2009 à 80 % en 2012 et l'utilisation des services de santé par les populations s'est améliorée et le taux brut de scolarisation de 76,1% en 2011 à 79,1% en 2012.

Dans ce contexte de situation grandissante de vulnérabilité à la pauvreté économique, aux catastrophes naturelles, à l'insécurité alimentaire chronique et aux autres formes de vulnérabilité liées au cycle de vie, au faible accès aux services sociaux de base et aux risques liés à la protection légal, les perspectives d'atteinte de certains OMD d'ici 2015 sont peu encourageantes.

Pour répondre à ces nombreux défis, le Niger a inscrit dans la Constitution de 2010 le droit à la protection sociale, adopté en septembre 2011 une Politique Nationale de Protection Sociale et dégagé en 2012 une vision économique et sociale claire à travers le PDES 2012-2015.

La PNPS du Niger vise à réduire la vulnérabilité de la population et des groupes défavorisés en particulier, et à garantir l'amélioration de la couverture de la protection sociale à travers une bonne stratégie de ciblage des vulnérables. La protection sociale est aussi adressée dans plusieurs politiques, structures, programmes et plans de développement sectoriel ou multisectoriel dont entre autres :

- Le Programme Politique du Président de la République et la déclaration de politique générale du gouvernement 2011 qui placent la sécurité alimentaire et nutritionnelle au premier plan ;
- L'initiative 3 N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens) ;
- La création de la cellule Filets Sociaux par arrêté N° 95-081/PM du 16 Décembre 2010,
- Le Programme Pilote : Projet Pilote des Filets Sociaux par le Cash Transfert sur 18 mois (2010 -2011),
- Le Programme Filets Sociaux (2011-2017) ;
- Le Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique ;
- La stratégie nationale de prévention de la malnutrition chronique ;
- Le Projet pour l'Initiative de l'Accélération des Objectifs du Millénaire pour le Développement (nutrition, pratiques familiales essentielles, ...) ;
- La politique et Les programmes d'Emploi en cours ;
- Le programme de protection sociale des groupes vulnérables.

D'autre part, les interpellations de plus en plus fréquentes des autorités par les citoyens ou leurs représentants pour exiger la réalisation de leurs droits traduisent le besoin réel d'une couverture de protection sociale conformément aux engagements pris par les autorités à différents niveaux.

Un tel contexte paraît favorable aux débats publics sur les défis majeurs et la recherche des voies appropriées pour l'opérationnalisation de la PNPS. C'est pourquoi le Gouvernement Nigérien a organisé un forum national sur la protection sociale en vue d'échanger sur les leçons apprises et les principaux défis et de débattre sur les questions fondamentales pour sa mise en œuvre

effective. Ce forum a été un cadre de plaidoyer et a permis de déclencher le dialogue entre le Gouvernement et ses principaux partenaires à savoir les Communautés, les PTF, les OSC et le secteur privé en vue d'une mise en œuvre appropriée de la politique de protection sociale.

II. Objectifs assignés au Forum

Deux (2) objectifs sont assignés à ce Forum :

- Permettre à tous les acteurs nationaux et partenaires techniques et financiers (PTF) du Gouvernement et la société civile de discuter et **proposer des solutions opérationnelles** pour la mise en œuvre de la PNPS en vue de la **réduction durable de la pauvreté et de la vulnérabilité** ;
- Renforcer l'**appropriation** de la PNPS, la sensibilisation des acteurs et l'**engagement** du Gouvernement et des PTF à mettre en place des **mesures et réformes appropriées**.

III. Résultats attendus du Forum

Aux termes de ce Forum, les résultats suivants sont attendus :

1. Les décideurs et acteurs de développement sont bien informés sur le contenu de la PNPS et des programmes en cours ;
2. Les acteurs de développement s'engagent à accompagner la mise en œuvre de la PNPS ;
3. Une feuille de route est retenue en vue de rendre opérationnels tous les axes de la PNPS ;
4. Un Cadre de partenariat dynamique est proposé en faveur de la mise en œuvre des programmes existants ;
5. Des mécanismes de financement de la PNPS sont proposés ;
6. Un mécanisme de suivi et évaluation est proposé.

IV. Participants au Forum

Le Forum a regroupé plus de 330 participants (nationaux et internationaux) : décideurs politiques, partenaires techniques et financiers, experts en protection sociale, chercheurs, cadres techniques nationaux et régionaux, parlementaires, élus régionaux et communaux, associations religieuses, représentants de la chefferie traditionnelle, représentantes des associations des femmes, représentants des organisations de la société civile et du secteur privé, représentants des personnes ou groupes vulnérables (bénéficiaires de filets sociaux, personnes vivant avec un handicap, personnes âgées, victimes de sinistre...).

V. Organisation

Le Forum placé, sous le Haut Patronage de S.E. Monsieur Brigi Rafini, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, est organisé conjointement par le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, la Cellule Filets Sociaux, l'Unicef et la Banque Mondiale, PAM, ECHO, les ONG internationales et nationales concernées.

Un comité d'organisation du forum a été mis en place pour orienter, superviser et accompagner l'organisation du Forum. Il a été constitué des:

- Représentants des ministères techniques concernés et du Haut Commissariat à l'Initiative 3N ;
- Acteurs de la société civile œuvrant la mise en œuvre de la PNPS ;
- Représentants des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et des organisations non gouvernementales œuvrant dans les domaines de la protection sociale.

Le comité d'organisation présidé par le Secrétaire Permanent du DNP-GCA a procédé à :

- la validation des thèmes à retenir pour les plénières et ceux à débattre au cours des ateliers ;
- l'identification des personnes ressources susceptibles de présenter les communications ;
- l'identification rapide des acteurs susceptibles de contribuer, sous diverses formes, à l'organisation du forum ;
- la constitution de groupes de travail chargés d'élaborer le contenu des thématiques et le profil des personnes ressources adéquates ;
- l'élaboration des TDR des consultants ou des cabinets ;
- l'élaboration du projet de budget ;
- l'élaboration du programme du forum ;
- l'organisation matérielle du forum ;
- recrutement du Modérateur Général du Forum et des Facilitateurs pour les Axes thématiques.

VI. Méthodologie et déroulement du Forum

Un Comité Restreint de préparation, présidé par le Secrétaire Permanent du Dispositif National de Prévention et de Gestion de Catastrophes et des Crises Alimentaires (DNP-GCCA), secondé de la Directrice Générale en charge de la Protection Sociale du MP/PF/PE a été mis en place. Ce comité a été élargi pour inclure un représentant de chacun des Ministères responsables des axes de la PNPS et du Haut Commissariat à l'Initiative 3N, des Cellules du DNP-GCCA, de l'Unicef, de l'Union Européenne, du PAM, d'ECHO de la CTB, de Protecso etc...

Le Comité d'organisation est appuyé par un Modérateur Général pour la coordination Technique du Forum, quatre (4) Facilitateurs Nationaux pour aider au développement des thématiques et trois (3) Consultants Internationaux pour la coordination des axes transversaux. Après la cérémonie d'ouverture, les travaux du Forum se sont déroulés selon les séquences suivantes :

• Travaux en plénière

1. Poursuite de la communication sur la protection sociale et son lien avec la résilience ;
2. Un bref aperçu sur le contenu de la PNPS ;
3. Communication sur l'axe 1 « Sécurité alimentaire et Nutrition » ;
4. Communication sur l'axe 2 « Sécurité sociale, travail et emploi » ;
5. Communication sur l'axe 3 « Services sociaux et infrastructures de base » ;
6. Communication sur l'axe 4 « Actions spécifiques en faveur des groupes vulnérables » ;
7. Communications des Régions.

- **Travaux de groupes par axe stratégique de la PNPS**
 1. Sécurité alimentaire et nutrition ;
 2. Sécurité sociale, travail et emploi ;
 3. Services sociaux de base et infrastructures ;
 4. Actions spécifiques aux groupes vulnérables.

- **Réflexions et débats thématiques**
 1. Cadre institutionnel et mécanismes de coordination de la PNPS ;
 2. Ciblage, convergence et complémentarités ;
 3. Suivi et évaluation de la mise en œuvre PNPS ;
 4. Financement de la protection sociale.

- **Restitution en plénières**

- **Préparation des synthèses**

- **Rapport général de synthèse**

Première Partie : Déroulement du Forum

Introduction du Forum

Tel que planifié, le Forum National sur la Protection Sociale au Niger s'est tenu du 12 au 15 novembre 2013. Cette importante rencontre a regroupé 330 participants plus que le nombre prévu. L'engouement de tous les acteurs à ce sujet témoigne de l'intérêt qu'ils lui portent. Tous les points du TDR du Forum ont été traités.

1. Présentation du déroulé du Forum

Quatre (4) jours durant, le forum national sur la protection sociale s'est déroulé en trois principales séquences :

- La première séquence a été :
 - L'allocution de bienvenue du Gouverneur de la région de Niamey,
 - Le discours d'ouverture de la Ministre en charge de la population,
 - Deux communications dont l'une a porté sur la protection sociale et son lien avec la résilience et l'autre a traité de la Politique Nationale de Protection Sociale.
- La deuxième séquence a trait aux travaux de groupes et ou en commissions, sous forme de réflexion-discussion-synthèse-restitution
- La troisième séquence a porté sur la synthèse/conclusion et la présentation de la feuille de route

2. Cérémonie d'ouverture du Forum

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux (2) importantes allocutions. Dans son allocution de bienvenue, le gouverneur de la région de Niamey a salué les efforts du Gouvernement en matière de protection sociale et plus particulièrement des actions menées en faveur des populations victimes des inondations de 2012 et 2013 dans la région de Niamey. Il a en outre souhaité la chaleureuse bienvenue aux participants et remercié les organisateurs pour le choix de son entité administrative pour abriter cette importante rencontre.

En prononçant le discours d'ouverture du forum, Madame la Ministre de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant a d'abord rappelé le contexte de pauvreté généralisée car selon l'Institut National de la Statistique (INS), 59.5%, de la population nigérienne vivent en dessous du seuil de la pauvreté. Elle a poursuivi en précisant que le processus d'élaboration d'une Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) a été initié et conduit en 2008. La PNPS a-t-elle ajouté doit prendre en compte les actions de prévention, de protection, de promotion et de transformation et pour y parvenir la démarche a été participative donc élargie aux intervenant dans le domaine.

Cette politique adoptée par le Gouvernement en septembre 2011 constitue aujourd'hui un véritable outil de développement pour tous les intervenants sociaux.

Depuis, le Ministère de la Population de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant s'attèle à sa mise en œuvre à travers la communication sociale pour son internalisation, l'élaboration d'un programme de protection sociale en faveur des groupes vulnérables 2013-2015, le plaidoyer et la recherche des synergies positives dans les différents domaines selon une approche multisectorielle.

3. Présentations introductives

Deux (2) Présentations introductives ont permis aux participants d'être informés et sensibilisés sur la portée de la PNPS et la pertinence du Forum.

3.1 Aperçu général de la Protection sociale et de la résilience en Afrique

La présentation intitulée : Protection sociale, un investissement dans la résilience a porté sur deux (2) principaux points à savoir, la définition de la protection sociale et le lien entre cette thématique et le renforcement de la résilience. D'une manière synthétique, le contenu de cette présentation se résume ainsi que suit :

- ✓ Les bases conceptuelles ;
- ✓ Les messages clefs à retenir ;
- ✓ Les besoins de protection contre les chocs en Afrique ;
- ✓ Les systèmes de protection sociale en Afrique ;
- ✓ Les liens entre protection sociale et résilience ;
- ✓ Les principaux acteurs internationaux et complémentarité de leurs rôles ;
- ✓ Les priorités de la protection sociale au Niger.

3.2 Synopsis du contenu de la Politique Nationale de Protection sociale du Niger : constats majeurs, vision, objectifs et axes stratégiques

L'élaboration de la PNPS s'est basée sur les principaux constats découlant du diagnostic :

- Un fort taux de pauvreté (59,5%), avec disparités par région et selon les milieux (Rural et Urbain) ;
- Une insécurité alimentaire devenue chronique ;
- Un état nutritionnel précaire ;
- Un accès inéquitable aux services sociaux et infrastructures sociales de base ;
- Un faible accès à l'emploi et au travail décent ;
- Des vulnérabilités spécifiques insuffisamment couvertes par les interventions : liées à l'âge (enfance; jeunesse; vieillesse); au genre; à l'état physique ou mental; aux situations d'urgence
- Les mesures et actions d'appui spécifiques à la Protection Sociale sont insuffisamment financées;
- Des faiblesses du cadre législatif et réglementaire et faible niveau d'application des lois existantes.

■ Vision de la Politique Nationale de Protection Sociale

« Le Niger se fixe comme vision, d'être une République qui veille à la satisfaction des besoins et services essentiels ainsi qu'au plein épanouissement de toutes les couches socioprofessionnelles à travers une politique de protection sociale qui crée les conditions équitables , dignes et permanentes de protection, de prévention , de promotion et de transformation sociale nécessaires à faire face aux risques climatiques , environnementaux , sociaux, politiques et économiques en vue de permettre aux populations d'être à l'abri de toute forme de vulnérabilité pouvant entraver leurs capacités de production et compromettre la dynamique du pays ».

■ Objectif général de la PNPS

Contribuer à l'atténuation de la vulnérabilité des groupes défavorisés et aider les populations à faire face aux risques les plus significatifs de la vie.

■ Objectifs spécifiques de la PNPS

- Concevoir et faire appliquer une nouvelle gouvernance liée à la protection sociale ;
- Stimuler une croissance pro-pauvre, en soutenant les groupes les plus vulnérables pour qu'ils participent et bénéficient pleinement des avantages du développement ;
- Intégrer et mettre en œuvre une dimension « protection sociale » dans les stratégies sectorielles du développement ;
- Renforcer la solidarité nationale à travers les mécanismes visant à promouvoir l'équité ;
- Aider les populations à faire face aux risques les plus significatifs de la vie.

■ Axes Stratégiques de la PNPS

Axes de la PNPS	Objectifs spécifiques par Axe
I. Sécurité alimentaire et nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des mécanismes de prévoyance qui sécurisent les producteurs et les consommateurs ; • Contribuer à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité des ménages ruraux par la gestion efficace des risques ; • Soutenir les actions visant à protéger et promouvoir la nutrition des enfants et leurs mères et à prévenir la malnutrition, avec l'accent sur les plus vulnérables.
II. Sécurité sociale et travail/ emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité sociale à des couches de la population non couvertes par le système actuel ; • Envisager la mise à l'échelle d'un régime d'assurance sociale et le diversifier; • Soutenir la promotion de la politique d'emploi, surtout en ce qui concerne le travail décent et l'accès aux activités productives pour les plus vulnérables.
III. Services Sociaux de base et infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la demande et l'utilisation des services sociaux de base de la part des populations les plus démunies/vulnérables, afin de contribuer au capital humain et à la justice sociale.
IV. Actions spécifiques en faveur des groupes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • des services spéciaux et des prestations adéquates aux personnes les plus vulnérables afin d'assurer leur droit à la protection sociale
V. Renforcement du cadre législatif et réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le cadre législatif relatif aux droits à la protection sociale en veillant à une meilleure harmonisation, structuration, vulgarisation et application de textes ; • Capitaliser les différentes mesures et/ou réformes initiées par l'Etat dans le cadre macro-économique et fiscale et promouvoir celles qui ont des impacts positives sur les populations les plus vulnérables ; • Rehausser le niveau de participation des communautés, de la société civile et des structures décentralisées dans la défense des droits à la protection sociale.

Deuxième Partie : Synthèse des travaux

1. Synthèse des discussions par Axe de la PNPS

1.1 Etat des lieux

Axe 1

- Les transferts sociaux (monétaires, vivres, kits animaux, argent contre travail) ;
- Les subventions ;
- Les cantines scolaires
- L'approvisionnement des compléments nutritionnels ;
- Les pratiques familiales essentielles.

Axe 2

- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale gère le système formel et obligatoire de la protection sociale des travailleurs salariés et des personnes à leurs charges ;
- Trois branches fournissent des prestations familiales, des prestations en cas d'accident du travail et de maladie professionnelle et des pensions en cas de vieillesse, d'invalidité et de décès (pension de survivant) ;
- En 2012, les statistiques de la CNSS font état de 60 668 travailleurs salariés déclarés et bénéficiaires avec 47 616 allocataires au 31 décembre 2012 ;
- Stock d'arriérés de la CNSS avec l'Etat ;
- Textes existants de la CNSS offrent peu d'ouverture vers le secteur non formel.

Axe 3

- Une forte volonté politique ;
- Plan de Développement Economique et Social (PDES) ;
- Initiative 3 N : les Nigériens Nourrissent les Nigériens ;
- Politique Nationale de Protection sociale (2011) ;
- Un Cadre de coordination de la Politique Nationale de Protection Sociale à la Primature ;
- Une Direction de la Prévoyance Sociale (MET/SS) ;
- UEMOA : Règlement n°07/2009/CM/UEMOA portant règlementation de la mutualité sociale au sein de l'UEMOA ;
- Décret 64-004 MS du 28 Janvier 1964 (prise en charge financière des soins, des hospitalisations et des évacuations sanitaires des personnes démunies) ;
- Loi portant régime général des mutuelles de santé en République du Niger (2008) ;
- Politique nationale de lutte contre la malnutrition chronique ;
- Protocole national de prise en charge de la malnutrition chronique ;
- Loi n°98-12 du 1er juin 1998, portant Orientation du Système Educatif Nigérien (LOSEN) / Prise en compte des catégories éducatives (éducation formelle, non formelle, informelle et spécialisée) ;
- Politique éducative nationale ;
- Programme du Secteur Educatif ;
- Stratégie globale d'éducation et de formation efficiente et efficace (mise en œuvre).

Axe 4

Les vulnérabilités liées à la pauvreté répandue (59,5%), à l'insécurité alimentaire chronique, au faible accès aux services sociaux de base et à l'emploi/travail décent sont prises en charge par les axes (1, 2, 3 et 5) de la PNPS. L'axe 4 traite des vulnérabilités spécifiques et des populations les plus vulnérables :

- Vulnérabilité liée à l'âge et au cycle de vie : enfant, jeune, femme en âge de procréer, personnes âgées;

- Vulnérabilité liée à la situation d'handicap;
- Vulnérabilité liée au genre;
- Vulnérabilité liée aux conflits armés;
- Vulnérabilité aux violences et aux abus.

1.2 Défis majeurs

Axe 1

- Passage de l'approche projet à l'approche programme ;
- Stratégies d'appui qui tiennent compte de la nécessité de passer de l'urgence au développement, intégrer le renforcement des capacités locales dans l'approche programme ;
- Sécurisation du droit foncier des plus vulnérables et leur assurer l'accès à la terre ;
- Commune porte entrée : transfert effectif des compétences et des ressources (humaines, techniques et financières) ;
- Mécanismes de coordination, de suivi et de contrôle par l'Etat ;
- Amélioration des synergies et complémentarités entre les différentes interventions sectorielles ;
- Accélération du transfert de compétences et de moyens au niveau des communes.

Axe 2

- Taux élevé de chômage et de sous emploi ;
- Extension de la sécurité sociale vers le secteur non formel ;
- Amélioration de la qualité des prestations de CNSS;
- Extension du socle de la protection sociale au Niger.

Axe 3

- Le stock d'arriérés des frais de la gratuité des soins ;
- La mise en place d'un système de suivi-évaluation performant ;
- L'adaptation des services sociaux au mode de vie des populations nomades, et à l'influence des courants irrédentistes ;
- L'amélioration de la qualité de l'offre (infrastructures et équipements, ressources humaines, approvisionnement en médicaments, développement de mécanismes d'incitation à la qualité, etc.) ;
- Enclavement interne et externe du pays : zones de productions écoulement des produits,
- Difficulté de l'accès à la propriété ;
- La réduction des coûts de l'énergie ;
- Universalité de l'éducation et la qualité dans tous les ordres d'enseignement (éducation formelle, non formelle, informelle et spécialisée);
- Les us et pratiques culturelles défavorables à la promotion de la femme ;
- L'existence de stéréotypes sexistes discriminatoires.

Axe 4

- Disparité entre croissance démographie et accroissement des ressources ;
- Accentuation de la vulnérabilité ;
- Divers textes, décrets, lois renforçant la PNPS initiés par les secteurs peinent à sortir du circuit d'approbation
- Faible capacité technique, insuffisance et faible niveau de formation des travailleurs sociaux au niveau des autres axes de la PNPS ;
- Montants dérisoires des Fonds Sociaux;
- Faible synergie inter et intra sectorielle;
- Difficultés de coordination interne et externe (avec les autres axes).

1.3 Actions prioritaires

Axe 1

- Une approche multi et intersectorielle :
 - synergies entre les différentes interventions dans les différents secteurs (sécurité alimentaire, nutrition, santé, développement rural) et des différents intervenants
 - Des objectifs globaux, suivi global des impacts et une bonne capitalisation.
- Exemples de synergies entre activités pour atteindre les objectifs suivants:
 - Réduction de la malnutrition (transferts sociaux + PFE + Micronutriments)
 - Réduction de la pauvreté (transferts sociaux + support aux moyens d'existence)
- Intégrer l'approche programme dans les dispositifs existants, dont l'I3N

Axe 2

- Renforcement de la mutualité sociale chez les travailleurs qui assurent davantage une certaine couverture médicale ;
- Accentuation et encouragement des bénéficiaires des prestations de la CNSS à recourir aux compagnies d'assurance au profit de leur personnel, surtout pour les entreprises qui en ont les moyens ;
- Révisions et adaptation des textes au nouveau contexte nécessitant l'élargissement de la couverture au secteur non encore touché ;
- Conduite des études de faisabilités nécessaires dans le cadre de l'opérationnalisation de tout ce qui serait envisagé ;
- Montage des réformes nécessaires pour trouver des mécanismes ou des initiatives de plein emploi.

Axe 3

Santé

- Couverture Universelle en Santé (Création d'un Fonds Social de Santé pour démunis, avec intégration de la gratuité des soins à terme)
- Financement Basé sur les Résultats (test pilote en préparation)
- Renforcement du système de la Gratuité des soins (test pilote en préparation).

Education

- Education inclusive et la sensibilisation des parents sur l'éducation inclusive ;
- Expérimentation du Guide : Genre et Droits humains dans les Systèmes Educatifs en Afrique
- Stratégie nationale d'alimentation scolaire et son plan d'action ;
- Amélioration de la formation des enseignants pour la prise en charge des enfants en situation de handicap ;
- Systématisation de la construction des classes avec rampes d'accès pour favoriser l'accès des enfants avec handicap moteur ;
- Intégration dans les modèles de construction des latrines ou de box adaptés aux besoins des handicapés moteurs ;
- Provision d'une éducation universelle de qualité.

Environnement et Energie

- Promotion des latrines dans les ménages et dans les établissements scolaires ;
- Cash For Work basé sur la réhabilitation du potentiel productif ;
- Subvention et promotion des énergies renouvelables ;
- Branchements sociaux urbains à Niamey ;
- Création de l'agence nigérienne d'électrification rurale.

Logement

- Projet «Construction de Logements sociaux».

Axe 4

- Mise en place de toutes les structures entrant dans le cadre de la mise en œuvre de la PNPS ;
- Affinement des mécanismes de ciblage pour atteindre efficacement les groupes qui font face aux vulnérabilités spécifiques dans le secteur (MP/PF/PE) et à travers les autres Axes de la PNPS ;
- Mise en place et/ou renforcement des Fonds Sociaux existants dans le secteur du MP/PF/PE et au niveau des autres Ministères: (Santé, Justice, Education, Energie);
- Test/capitalisation et mise à l'échelle des meilleures pratiques issues des initiatives pilotes ;
- Développement du partenariat avec les autres secteurs pour des appuis conjoints aux groupes touchés par des vulnérabilités spécifiques ;
- Filets sociaux spécifiques aux groupes particulièrement vulnérables : Personnes âgées, Handicapés, Enfants en situation de vulnérabilité.

2. Communications des régions sur la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection sociale au Niger

Les contributions des régions ont porté sur divers thèmes dont les principaux sont : défis majeurs et problèmes sociaux qui affectent les régions, principales réalisations des régions en lien avec la protection sociale, les priorités et actions spécifiques à mettre en œuvre dans le cadre de la PNPS, le cadre institutionnel pour la mise en œuvre des actions en région et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des transferts sociaux.

2.1 Défis majeurs et problèmes qui affectent les régions

Les régions font face à d'innombrables défis et autres difficultés qui affectent le bien-être des populations. A cet effet de nombreux facteurs ont été listés dont certains sont communs à toutes les régions et d'autres spécifiques. Le listing ci-dessous résume par typologie les facteurs et tente au mieux de signaler les spécificités des régions là où cela est nécessaires.

Facteur démographique

- Une évolution exponentielle de la population avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,9%.

Facteurs sociaux et culturels

- La persistance des mariages précoces des jeunes filles dans toutes les régions, surtout en milieu rural ;
- L'apparition récente des cas de pédophilie dans la région de Dosso ;
- La croissance exponentielle des grossesses non désirées et les abus sexuels contre les filles scolarisées,
- Le développement et l'extension de la mendicité dans presque toutes les villes et étendues peu à peu aux départements ;
- L'accroissement du nombre des enfants dans la rue, à cause de la fragilisation accrue des liens familiaux et de la fuite des responsabilités de certains parents, plus marqué en milieu urbain et dans une moindre mesure dans les faubourgs ruraux ;
- La faible implication des femmes dans les sphères de prises de décision: 0 femme maire ou vice maire, 36 conseillères élues/183, une (1) parlementaire/5 à titre illustratif, à Agadez ;
- La déscolarisation excessive des jeunes filles qui les expose aux dangers : IST/VIH/SIDA, grossesses non désirées ;
- Les conflits intra communautaires : agriculteurs et éleveurs qui endeuillent plusieurs familles, plus marqués dans les régions de Tillabéry, Dosso et Maradi ;

- Les femmes et enfants devenus de plus en plus chefs de ménages avec un accès limité aux moyens de production ;
- Les conflits armés qui affectent les communautés, les familles et ménages dans les régions de Tillabéry, Agadez, Tahoua et Diffa en confinant une bonne partie de la population dans des zones rouges d'insécurité difficiles d'accès ;
- Charge de travail très élevée pour les femmes et les pesanteurs socio culturelles constituent également des causes qui expliquent la malnutrition des enfants dans la Région de Zinder ;
- Le faible niveau d'éducation des enfants ;
- L'afflux des réfugiés et des refoulés fuyant les conflits qui sévissent dans la sous région (Libye, Nigéria, Mali et la Cote d'Ivoire) ;
- Le développement sans précédent de la mobilité des femmes et des enfants due à l'insécurité alimentaire pour certains et faute d'opportunités d'emploi ou de revenu pour d'autres ;

Facteurs économiques, environnementaux

- Insécurité alimentaire chronique des ménages pauvres ;
- Accentuation de la malnutrition des enfants ;
- Fréquences répétées des catastrophes naturelles (sécheresses, inondations) qui plongent davantage les ménages dans les situations de vulnérabilité ;
- Récurrence des déficits céréaliers et fourragers ;
- Insuffisance de partenaires au développement pour la prise en charge des personnes vulnérables ;
- Propagation du chômage ;
- L'insuffisance d'infrastructures routières et sanitaires ;
- L'accès à la terre devient également problématique et les tailles des superficies cultivées ont suivi des morcellements continus.

Facteurs juridiques, légaux et autres

- Faible niveau d'application des lois existantes sur la protection sociale ;
- Insuffisance des statistiques sur les groupes sociaux défavorisés (hommes, femmes, enfants, handicapés et autres personnes en situation de vulnérabilité) en raison de la faiblesse du système d'encadrement et de coordination des acteurs de la protection ;
- Faible contribution des collectivités dans la prise en charge des personnes vulnérables et de la délinquance juvénile ;
- Accroissement de la demande d'aide sociale pendant les 5 dernières années, dans les régions résultant de l'évolution des vulnérabilités sus indiquées.

2.2 Aperçus des principales réalisations des régions en lien avec la protection sociale

Une gamme variée des réalisations en lien avec la protection sociales ont été dressées. Ces actions portent sur divers domaines et se distinguent d'un secteur à l'autre, comme l'atteste ce répertoire.

Protection

- Appui ponctuel aux personnes handicapées ;
- Programme de travail contre argent (cash for work) ;
- Cash transfert.
- Accompagnement des dizaines de milliers d'enfants en conflit avec la loi ou en situation de vulnérabilité entre 2011 et 2013 par les Directions régionales du MP/PF/PE ;
- Une centaine d'enfants, en moyenne, par région mis en apprentissage ;
- Des centaines d'enfants retournés en famille ;
- Des orphelins appuyés en raison de 54.000 FCFA par bénéficiaire et par trimestre soit un total de 18.360.000 FCFA, à Tahoua par exemple ;

- Mise en place des Cantines scolaires avec 52 262 rationnaires (Etat, PAM, ASB) à Zinder;
- Allocations familiales ;
- Pensions de retraite ;
- Appui en Kits scolaires et en tables bancs dans toutes les écoles des Communes rurales de convergence de l'UNICEF et les quartiers périurbains;
- Pension universelle au bénéfice des personnes handicapées initiée, à titre pilote, dans la Communauté Urbaine de Maradi.

Promotion

- Construction des latrines qui entraîne la réduction de la défécation à l'air libre dans les zones rurales, semi urbaines et urbaines;
- Construction d'orphelinats par certaines ONG intervenant au niveau local ;
- Construction des centres de la mère et de l'enfant ;
- Création d'un Centre des fistuleuses dans la Ville de Zinder.

Prévention

- Dépistage des enfants aveugles scolarisables, particulièrement les jeunes filles ;
- Branchements d'eau potable à prix modéré.

2.3 Priorités et actions spécifiques à mettre en œuvre dans les régions dans le cadre de la PNPS

Plus qu'au niveau des réalisations, les participants venus des régions ont mis en exergue dans leurs présentations des priorités qui sont à prendre en compte dans la mise œuvre de PNPS, à savoir :

Sécurité alimentaire

- Conception et montage des programmes qui portent sur le continuum urgence, relèvement et renforcement de la résilience des populations dans les domaines de l'agriculture, des AGR, de l'élevage, de la lutte contre la malnutrition.
- Renforcement des dispositifs de prévention et de gestion des catastrophes naturelles (construction des digues de protection, traitement des berges, sensibilisation des populations riveraines) ;
- Intensification des productions céréalière et animale (développement de l'irrigation, cultures fourragères, fermes d'élevage modernes) ;
- Provision des actions sectorielles de services de base aux personnes en situation d'urgence ;
- Augmentation des capacités de résilience des personnes en situation de vulnérabilité ;
- Mise en place du programme de filets sociaux dans les régions ;
- Mise en œuvre des activités de réduction de la pauvreté à travers des actions multiformes de prise en charge, d'encadrement et de formation ;
- Renforcement des dispositifs de prise en charge des personnes réfugiées, expulsées et sinistrées ;
- L'intensification des actions d'appui en matière de sécurité alimentaire d'urgence et pour la promotion de la production.

Sécurité sociale, Travail et Emploi

- Renforcement de l'accès à l'emploi et au travail décent par la promotion du secteur privé productif ;
- Intensification de la formation professionnelle en adéquation avec les potentialités de la Région.

Accès aux services sociaux de base et Infrastructures

- Parachèvement du processus de concentration d'Etat Civil, surtout dans les zones enclavées ;
- L'accès à la couverture universelle Santé avec notamment la distribution en produits pharmaceutiques aux cas sociaux, victimes de maladie, incendie, accident ;
- Multiplication et fonctionnalité des centres d'alphabétisation ;
- Rehaussement du taux de scolarisation par la création des infrastructures et cantines, le recrutement du personnel enseignant qualifié et la sensibilisation des parents ;
- Rehaussement du taux de couverture sanitaire par la création des infrastructures, le recrutement du personnel de santé qualifié, la mobilisation des partenaires techniques et financiers, la prise en charge spécifique des personnes vivant avec les IST/VIH Sida et la sensibilisation de la population.

Action spécifiques en faveur des groupes les plus vulnérables

- Réalisation et institutionnalisation des cartographies régionales des acteurs et intervenants dans le domaine de la protection sociale ;
- Recensement, actualisation des données et établissement des cartographies régionales et communales sur les ménages, groupes et personnes les plus vulnérables ;
- L'amélioration et le renforcement des services d'Assistance sociale avec des appuis en vivres, viande aux personnes démunies à l'occasion des fêtes de Ramadan et de tabaski ;
- Accès équitable des personnes vulnérables aux services sociaux de base (par la réhabilitation et la construction des infrastructures, création des services spécialisés et redéfinition des critères de discrimination positive en faveur des personnes vulnérables);
- Promotion des activités spécifiques aux enfants, aux femmes et aux personnes en situation de handicap ;
- Organisation de la formation des acteurs et des structures d'accueil sur la mise en œuvre de la PNPS et sur les techniques de ciblage et de prise en charge psychosociale ;
- Organisation de la Semaine de la Solidarité Nationale, au niveau régional ;
- Intensification des campagnes de communication et de sensibilisation pour une meilleure prise en compte des besoins et aspirations des personnes en situation de vulnérabilité ;
- Prise en compte des besoins spécifiques des enfants, femmes et personnes en situation de handicap ;
- Provision et exécution des inscriptions dans les budgets des collectivités pour la prise en charge des personnes vulnérables (renforcement des capacités des élus locaux et multiplier les actions de plaidoyer);
- Renforcement des capacités techniques, organisationnelles et financières des personnes en situation de handicap et des groupements féminins;
- Multiplication des centres de prise en charge et d'encadrement des enfants, des femmes et des personnes en situation de handicap ;
- Renforcement et coordination de la production des données statistiques sur les groupes sociaux défavorisés (réalisation des enquêtes et études).

Cadre législatif et réglementaire

- Harmonisation, vulgarisation et application des textes sur la protection sociale et les autres domaines de promotion de droits.

2.4 Cadre institutionnel pour la mise en œuvre des actions au niveau des régions

Au plan institutionnel et organisationnel, les présentations des régions présentent des besoins des cadres organisationnels. A ce sujet, il a été souhaité :

- Le renforcement et/ou la mise en place d'un cadre de concertation des intervenants pour une synergie des actions ;
- Une implication accrue des régions et collectivités dans l'identification, la planification, l'exécution et le suivi des programmes de transferts sociaux ;
- Une mise en place d'un Comité de protection sociale au niveau de chaque région et Commune pour faciliter le ciblage des groupes vulnérables et la réalisation des transferts sociaux ;
- Une intégration des activités de protection sociale dans tous les Plans de Développement Communal (PDC) ;
- Le renforcement des capacités des services sociaux et techniques en charge de la protection sociale pour un bon suivi des activités et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement.

2.5. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des transferts sociaux

Concernant les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des Filets sociaux en région, les facteurs ci-après figurent fréquemment dans les présentations :

- L'incompréhension des mécanismes de ciblage des vulnérables par les populations ;
- Les contraintes budgétaires qui imposent un nombre réduit de bénéficiaires vulnérables ;
- Non respect des clauses par certains fournisseurs à cause du sous remplissage des sacs ou de l'insuffisance de la quantité de céréales à fournir contre coupons (sac de moins de 100 kg, céréales de mauvaises qualités...) ;
- Les Filets sociaux encore en phase d'expérimentation ;
- L'analphabétisme élevé parmi les bénéficiaires ;
- Insuffisance des ressources humaines au niveau des différents services techniques ;
- Insuffisance de moyen matériel et financier ;
- Insuffisance de synergie entre les différents acteurs ;
- Insuffisance des services sociaux spécialisés ;
- Faible application des textes législatifs sur le quota.

3 Discussion-synthèse sur les thématiques transversales

Les travaux sur les thématiques transversales ont donné l'occasion aux participants de conduire des réflexions et des échanges approfondis qui ont débouché sur des esquisses de solutions par endroit. La teneur et la synthèse des travaux restitués en plénière sont ainsi libellées.

3.1 Cadre juridique/ Institutionnel et Mécanismes de Coordination de la PNPS

3.1.1 Défis à relever pour l'opérationnalisation de la PNPS

Les défis relatés sont, entre autres :

- Disparité entre les textes juridiques et institutionnels ;
- Insuffisance des textes ;
- Faible harmonisation des textes
- Méconnaissance des textes existants ;
- Pas de structures organisationnelles opérationnelles par Axe pour la mise en œuvre de la PNPS
- Insuffisance du mécanisme de coordination au niveau global et au niveau déconcentré
- Fractionnement des structures de la mise en œuvre de la PNPS ;
- Insuffisance de l'internalisation de la PNPS ;
- Manque d'un plan d'action global pour la mise en œuvre de la PNPS et de stratégie et/ou de programme pour l'opérationnalisation des autres axes.

3.1.2 Schéma ou architecture possible pour la mise en œuvre coordonnée de la PNPS, ancrage et rôle

Les débats portant sur le schéma ou l'architecture envisageable pour la mise en œuvre coordonnée de la PNPS et l'ancrage institutionnel le mieux adapté ont donné lieu à des échanges souvent houleux avec diverses propositions à la fois spécifiques et complémentaires. En définitive, la proposition ci-dessous a été retenue et soumise à l'appréciation de la plénière qui l'a validé en y apportant des correctifs.

- Au niveau stratégique, le Comité Interministériel placé sous l'égide de la primature veillera comme prévu à travers la PNPS à la Coordination globale des actions et pilotera les grandes orientations ;
- Désignation d'un Ministère leader par Axe par un arrêté du Premier Ministre;
- Renforcement et redynamisation des Points Focaux dans chaque Ministère ;
- Mise en place d'un Comité Technique de Travail par Axe pour renforcer l'échange intra et inter axe et avec les structures déconcentrées chargées de la coordination de la PNPS dans les Régions, Départements et Communes ;
- Mise en place des Structures déconcentrées chargées de la coordination de la PNPS dans les Régions, Départements et Communes ;
- Mise en place des Comités Communaux en charge de Protection Sociale partout pour veiller au ciblage des bénéficiaires et au suivi des activités au niveau des communautés;
- Mise en place des Comités et autres structures spécialisés regroupant des partenaires sont à arrimer dans l'architecture globale de mise en œuvre et de coordination de la PNPS.

3.1.3 Cadre législatif et réglementaire pour la mise en œuvre de chaque axe de la PNPS

Au niveau du cadre législatif et réglementaire, il a été retenu deux principales actions à mettre en œuvre impérativement. Il s'agit de :

- Préparer, élaborer et adopter tous les décrets et textes constitutifs des structures ou organes de mise en œuvre de la PNPS ;
- Elaborer et adopter le texte de lois portant sur l'extension de la sécurité sociale aux travailleurs exerçant dans le monde rural et l'économie informelle.

3.1.4 Perspectives pour une meilleure opérationnalisation de la PNPS

Pour ce qui est des perspectives pour la mise en œuvre de la PNPS, un consensus a été dégagé autour des points qui suivent couvrant les quatre (4) thématiques transversales du Forum (Cadre institutionnel et Coordination, Ciblage, Suivi/Evaluation et le Financement) :

Cadre institutionnel

- Parachever le processus d'élaboration et d'adoption de la loi sur la protection sociale en veillant à l'élargissement de la protection à des domaines non encore couverts ;
- Revoir l'architecture du dispositif institutionnel de coordination en y incluant le comité de travail entre le niveau interministériel et les niveaux déconcentrés ;
- Elaborer et adopter par voie réglementaire les textes qui créent les structures de mise en œuvre de la PNPS aux niveaux national, régional et local ;
- Elaborer des textes permettant de mettre en place toutes les structures et organes de mise en œuvre et de les rendre opérationnels en déterminant leurs mandats et attributions ;
- Elaborer des TDR pour les comités techniques et mettre en place un Comité technique par axe ;
- Recenser et analyser les textes législatifs et réglementaires en vue de leur harmonisation ;
- Améliorer le cadre de partenariat existant en prenant en compte le caractère représentatif de ses structures et en prévoyant sa déclinaison au niveau déconcentré.

Coordination et planification

- Elaborer un plan d'actions global de la PNPS et des stratégies et/ou des programmes pour l'opérationnalisation de tous les axes ;
- Intégrer la PNPS au PDES dont le processus de révision est prévu à l'horizon 2014 et à travers les principes directeurs du socle de protection sociale.

Suivi/Evaluation

- Développer un partenariat pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de Suivi/Evaluation pluriannuel de la PNPS.

Ciblage

- Réaliser des études de base nécessaires.

Financement

- Inscrire dans le budget de l'Etat et des Collectivités des ressources conséquentes pour la protection sociale et veiller à leur mobilisation.

Autres : Renforcement des capacités

- Renforcer à tous les niveaux, les capacités et compétences des différents acteurs ;
- Mettre en place et/ou redynamiser les cadres de concertation existants pour un suivi spécifique en veillant au respect des textes et traités internationaux en lien avec la protection sociale.

3.2 Ciblage, convergence et complémentarité

Les échanges en groupes comme en plénière sur le ciblage, se sont focalisés, par axes, sur les types de vulnérabilité visées, les critères, les cibles, méthodes et mécanismes de ciblage, pour mieux traiter cette thématique. Les résultats des travaux restitués par axe, sont synthétisés et présentés comme suit :

3.2.1 Ciblage pour la Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Types de vulnérabilités visées

- Insécurité alimentaire conjoncturelle des ménages
- La malnutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes
- Insécurité alimentaire structurelle
- Catastrophes.

Critères

- Zones vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition ;
- Au niveau ménages (indicateurs socio-économiques, revenus et moyens d'existence) ;
- Etat nutritionnel de la mère et de l'enfant ;
- Niveau d'adoption des stratégies d'adaptation néfastes par les ménages ;
- Cf. Document politique national de gestion et prévention des risques et des catastrophes ;
- Niveau de revenu des ménages.

Cibles

- Très pauvres ;
- Pauvres ;
- Agriculteurs en autoconsommation ;
- Eleveurs pratiquant l'élevage de transhumance dont les petits ruminants ne dépassant pas trois (3) UBT par personne ;
- Bergers ayant perdu leurs troupeaux ;
- Pasteurs en voie de sédentarisation ;
- Personnes en situation d'urgence ;
- Marchés des paysans pauvres ;
- Victimes et exposés aux conflits ;
- Enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes et allaitantes ;
- Paysans sans terre ou disposant de moins d'un demi-hectare ;
- Difficile accès aux malnutris ;

Méthodes de ciblage/outils

- PMT
- HEA (Analyse de l'Economie des Ménages)
- Enquête de vulnérabilité des ménages ;
- EPER (enquête prévision et estimation des récoltes) ;
- Enquête nutritionnelle ;

- Dépistage nutritionnel ;
- Recensement, identification des ménages affectés par les conflits et catastrophes ;
- Ciblage communautaire ;

Mécanismes de ciblage

- Evaluation de la campagne agricole ;
- Identification des zones vulnérables ;
- Enquête de vulnérabilité ;
- Diffusion et partage des données ;
- Ciblage des ménages avec les méthodes appropriées ;
- Identification des ménages et évaluation des besoins d'appui ;
- Ciblage filets sociaux ;
- Ciblage des régions et départements ;
- Ciblage des communes et villages bénéficiaires ;
- Ciblage ménages. Recensement, identification ;
- Ciblage des ménages avec Méthode PMT ou HEA ;
- Autres mécanismes de ciblage complémentaires et inclusifs.

3.2.2 Ciblage pour la Sécurité Sociale, Travail et Emploi

Types de vulnérabilités visées :

- Vulnérabilité à l'emploi et au travail décent ;
- A la faible couverture de la sécurité sociale ;
- Au manque de qualification ;
- Inadéquation profil-emploi.

Critères :

- Voir les critères retenus dans le Code du travail, le Code CNSS, le Statut Général de la Fonction Publique ;
- Convention collective interprofessionnelle ;
- Capacités des ménages de contribuer ;
- Capacités des ménages à mutualiser ;
- Être actifs ;
- Disposer de compétences ou d'un niveau d'instruction.

Cibles

- Travailleurs du secteur formel public et privé,
- Travailleurs du secteur informel, Producteurs ruraux pauvres
- Usagers des prestations de services de la Caisse Nationale et des Mutuelles des travailleurs

Méthode de ciblage/outils

- Auto-ciblage
- Ciblage catégoriel

Mécanismes de ciblage

- Identification des ménages abritant des personnes actives
- Etude de faisabilité
- Ciblage

3.2.3 Ciblage pour l'Accès aux services sociaux et infrastructures

Types de vulnérabilités visées

- Vulnérabilité et risques liés à l'accès aux services sociaux de base et aux infrastructures

Critères

- Etat de santé (physique)
- Critères socio-économiques
- Barrières socioculturelles
- Degré d'exclusion
- Equité/disparité

Cibles

- Femmes vulnérables
- Personnes en situation de handicap
- Enfants
- vulnérables
- Démunis,
- Scolaires
- Malades chroniques
- Filles non scolarisées vulnérables
- Personnes âgées vulnérables...

Méthode de ciblage/outils

- Ciblage catégoriel
- Ciblage portant sur les usagers
- Ciblage socio économique et basé sur l'équité

Mécanismes de ciblage

- Etude de faisabilité et Ciblage

3.2.4 Ciblage pour les Actions spécifiques en faveur des groupes vulnérables

Types de Vulnérabilités visées

- Au cycle de vie
- Au Genre
- Au handicap
- Aux conflits

Critères

- L'âge ;
- Le handicap ;
- Les violences ;
- Non réalisation des droits ;
- Le genre
- Les conflits
- L'état de précarité
- Multi-vulnérabilité
- Discrimination/Stigmatisation

- Degré de vulnérabilité

Cibles

- Jeunes vulnérables ;
- Femmes Vulnérables ;
- Personnes en situations d'handicap ;
- Victimes et exposés aux conflits.

Méthode de ciblage/outils

- Ciblage ;
- Catégoriel ;
- Critères Socio-économiques ;
- Equité.

Mécanismes de ciblage

- Identification/recensement des groupes vulnérables ;
- Enquêtes sociales ;
- Synergie avec les autres Axes ;
- Ciblage.

La Problématique du ciblage des groupes les plus vulnérables se situe à deux (2) niveaux :

- Au niveau du secteur, le MP/PF/PE qui s'occupe des groupes affectés par les vulnérabilités spécifiques liées à l'âge, au Genre, au handicap etc.
- A travers les actions déployées dans les autres Axes de la PNPS ;

Pour atteindre une certaine efficacité dans le ciblage des groupes les plus vulnérables, les solutions opérationnelles sont à rechercher à chaque palier :

○ **Palier 1 : Au niveau du secteur, au MP/PF/PE, l'impératif est de :**

1. Définir davantage les critères standardisés de vulnérabilité pour l'identification des populations cibles les plus vulnérables et veiller à leur prise en compte dans les mécanismes de ciblage en cours pour l'assistance sociale ;
2. Spécifier les critères des groupes et individus qui devraient bénéficier de l'assistance sociale ;
3. Revoir le contenu et les méthodes d'enquête à domicile utilisées actuellement pour l'identification de ces groupes et individus ;
4. Renforcer la base des connaissances et de données fiables sur les populations vulnérables qui sera pérennisée par la mise en place d'un meilleur système de gestion des connaissances, l'élaboration et l'actualisation d'une cartographie ;
5. Collecte, analyse et capitalisation des résultats des études, analyses, enquêtes, et évaluations déjà existantes sur les populations cibles et les actions en leur faveur ;
6. Renforcer et systématiser les liens intra-ministériels et les partenariats intersectoriels à travers la tenue de réunions périodiques de programmation et d'échange d'informations sur le ciblage, l'assistance sociale et l'appui aux personnes et groupes vulnérables.

○ **Palier 2 : Au niveau des Axes (1, 2, 3 et 5), de la PNPS, il convient de :**

1. Renforcer les liens et les synergies avec d'autres enquêtes et systèmes de ciblage utilisés au niveau national pour qu'il y ait une meilleure harmonisation d'approche ;
2. Tenir compte des spécificités des zones et des besoins prioritaires des populations vulnérables ;
3. Prendre en considération quelques variables ou facteurs de vulnérabilité comme clé d'entrée pour atteindre les ménages vulnérables – en ciblant, par exemple, les enfants ou les femmes chefs de ménages, entre autres, le tout dépendant des bases de données disponibles et des possibilités de partenariat local.

3.3 Suivi et Evaluation de la mise en œuvre de la PNPS

Les Travaux de groupe sur le Suivi et Evaluation ont essentiellement porté sur les outils, indicateurs et mécanismes de suivi à proposer. La synthèse des discussions et les résultats de la restitution des travaux de ce groupe sont les suivants pour chaque Axe :

3.3.1 Suivi/Evaluation pour la Sécurité alimentaire et nutrition

Objectifs : *Promouvoir des mécanismes de prévoyance qui sécurisent les producteurs et consommateurs*

: Contribuer à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité des ménages

: Prévenir la malnutrition

Indicateurs :

- Nombre de banques Céréalières fonctionnelles ;
- Nombre de banques aliments bétails ;
- Nombre de banques intrants fonctionnelles ;
- Superficies cultivables ;
- Taux de commercialisation de certains produits ;
- Taux de conservation de certains produits ;
- Nombre d'institutions chargées de prévoyances ;
- Les niveaux des prix sur les denrées alimentaires ;
- Pourcentage de ménages pauvres par communes ;
- Revenu par ménages ;
- Proportion de la population pauvre au plan national ;
- Nombre de structures de prévention et de gestion de crises fonctionnelles ;
- Nombre de crises et catastrophes prévues et bien gérées ;
- Nombre d'enfants malnutris pris en charge ;
- Taux de malnutrition aigue modérée ;
- Taux de malnutrition aigue sévère ;
- Taux de guérison des malnutris ;
- Nombre de centres de récupération nutritionnels fonctionnels ;
- Nombre d'opérations de distribution ciblées ;
- Nombre de communes ayant intégré un plan de gestion de crises dans leur PDC.

Outils

- Statistiques agricoles, d'élevage, plan de suivi des PTF...

Mécanismes

- Mission conjointe de terrain ;
- Définition d'indicateurs clés en protection sociale à collecter et à renseigner ;
- Echange et diffusion larges des données sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition ;
- Mise en place d'un site WEB ;
- Parachèvement du processus de déconcentration des structures de suivi du DNPGCCA ;
- Implication des Collectivités territoriales dans le suivi et l'Evaluation ;
- Institutionnalisation d'une revue des actions d'appui aux niveau national et régional ;
- Rapports de services techniques ;
- Qualité de prestation

Périodicité de la collecte

- Trimestrielle et annuelle.

3.3.2 Suivi/Evaluation pour la Sécurité Sociale, Travail et Emploi

Objectif : *Promouvoir de mécanisme de prévoyance qui sécurise les producteurs et consommateurs*

: Etendre la couverture de sécurité sociale aux populations non encore touchées

: Mettre à l'échelle un régime d'assurance sociale diversifiée

Indicateurs :

- Taux de population bénéficiant du paquet de sécurité sociale existant par catégories sociales
- Nombre de structures chargées de la sécurité sociale au niveau communautaire créées et fonctionnelles
- Nombre de textes législatifs et réglementaires pris et appliqués
- Niveau de mise en œuvre des textes adoptés
- Niveau de décentralisation des structures de la sécurité sociale
- Niveau de réalisation et de finalisation de textes en cours sur la sécurité sociale
- Taux de couverture de population par catégorie d'assurance
- Nombre de catégories d'assurance sociale diversifiée mise à l'échelle
- Proportion de populations démunies bénéficiant de travail décent
- Nombre de structures créées chargées de la sécurité sociale au niveau communal
- Nombre d'emplois décents créés

Outils

- Statistiques agricoles, élevage, plan, PTF ;....

Mécanismes

- Mise en place d'une base de données sur l'Emploi
- Renforcement et l'opération de codification des Salariés à la CNSS
- Etudes de base sur les filières d'Emploi dans l'informel et Corps de Métiers
- Etudes de faisabilité en vue de l'extension de la couverture de sécurité vers les filières d'Emploi dans l'informel et Corps de Métiers
- Renforcement de l'Observateur de l'Emploi
- Définition des indicateurs clés portant sur l'Emploi, la sécurité sociale et le travail ;
- Echange et diffusion larges des données sur l'Emploi.

Périodicité de la collecte

- Trimestrielle et annuelle.

3.3.3 Suivi/Evaluation pour l'Accès aux services sociaux et infrastructures de base

Objectif : *Soutenir la demande et l'utilisation des services sociaux de base*

Indicateurs :

- Proportion des populations démunies et vulnérables utilisant les services sociaux de base.
- Taux de scolarisation.
- Taux d'achèvement.
- Nombre d'établissements dotés de cantines scolaires fonctionnelles.
- Taux des élèves rationnaires.
- Nombre de cantines scolaires créés.
- Taux de couverture sanitaire.
- Taux d'utilisation de services de santé par les populations démunies.
- Taux de couverture en point d'eau potable moderne en milieu rural.
- Taux d'accès de population vulnérable en eau potable.
- Qualité de prestation
- Taux spécifique d'utilisation parmi les catégories les plus vulnérables.

Outils

- Statistiques agricoles, élevage, plan, PTF, Education.

Mécanismes

- Mise en place et /ou renforcement dans chaque secteur concerné de l'inventaire des infrastructures socio de base ;
- Redynamisation dans chaque secteur concerné des unités de suivis qui mettent à jours le taux de couverture et celui d'utilisation des services ;
- Définition d'indicateur clé lié à l'accès aux services et infrastructure sociales de base (taux de fréquentation profil des usagers L'adéquation de l'offre par rapport à la demande, L'organisation de services, l'équipement et les réaménagements apportés ect..) ;
- Institutionnalisation d'une Revue des actions d'appui au niveau national et régional ;
- Mission conjointe terrain.

Périodicité de la collecte

- Trimestrielle et annuelle.

3.3.4 Suivi/Evaluation pour les actions spécifiques en faveur des groupes vulnérables

Objectif : *Appuyer les politiques et programme en place et fournir les services spéciaux et des prestations adéquates*

Indicateurs :

- Proportion de personnes vulnérables bénéficiant de programmes.
- Pourcentage de ménages victimes de crises et catastrophes pris en charge
- Temps de riposte à la crise.

Outils

- Banques des données sur les groupes vulnérables ;
- Enquête sur les vulnérabilités ;
- Visites à domicile ;
- Enquête des besoins des usagers des prestations des services d'assistance sociale ;
- Enquête de satisfaction de la clientèle ;
- Analyse et monographie des formes de vulnérabilités ;
- Données portant sur la vulnérabilité disponibles au niveau des Unités de suivi chez les PTF ;
- Nombre et pertinence de programmes.

Mécanismes

- Collectivité territoriale ;
 - Rapports de services techniques ;
 - une gamme d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs à déterminer
 - Types d'enquêtes complémentaires de satisfaction des usagers par rapport aux prestations des Programmes,
 - Cartographie des intervenants,
 - Analyse situationnelle/des besoins des groupes les plus vulnérables en milieu rural et urbain
- Indicateurs du secteur social centrés sur la protection sociale à collecter, à déterminer par le MP/PF/PE et à analyser /à diffuser à l'aide d'un Annuaire Statistique du Secteur Social (ASSS) qui intégrera, en sus, les résultats du suivi de la PNPS
- Principales sources des données d'enquêtes de routine portant sur la vulnérabilité, la Démographie et la Santé, les Indicateurs Multiples, la Surveillance Comportementale, à répertorier ...afin de renseigner l'évolution de certains indicateurs
 - Analyses approfondies, cartographie et monographie de la vulnérabilité et de la pauvreté à réaliser.
 - Institutionnalisation d'une Revue des actions d'appui au niveau national et régional ;

Périodicité de la collecte

- Trimestrielle et annuelle.

3.4 Financement de PNPS

Les discussions sur le financement ont traité des sources, donné une ébauche de la revue des dépenses sans chiffres et ont porté sur les goulots d'étranglement.

3.4.1 Sources de financement

Les participants aux travaux du groupe 4 ont répertorié par axe de la PNPS les principales sources de financement à leur connaissance et ont listé les goulots d'étranglement. Le répertoire suivant résume l'essentiel des données exploitées :

Axes de la PNPS	Sources de financement
Axe 1 : Sécurité alimentaire et nutrition	<i>Etat, Banque Mondiale, PAM, ECHO, FAO, ONG internationales et Nationales, UE, BAD, BOAD, Projets et Programmes, L'Initiative 3 N, Coopération des pays d'Europe, d'Asie et des Amériques, CILSS, Coopération sous régionale, Coopération décentralisée, AFD, USAID, Secteur Privé, FEWS NET, ACMAD</i>
Axe 2 : Sécurité sociale, travail et Emploi	<i>Etat, CNSS, CARENI, Secteur Privé, Syndicats, OIT, BIT, Projets et Programmes, Secteur Privé, FNR et les PTF</i>
Axe 3 : Accès aux services sociaux de base	<i>Etat, CTB, Banque Mondiale, PAM, ECHO, OMS, BAD, UE, Projets et Programmes PNUD, FENU, Coopération décentralisée, Fonds Commun des Donateur, Fonds Mondial, IDA, AFD, Fonds PPTE, Secteur Privé</i>
Axe 4 : Actions Intensifiées en faveur des groupes les plus vulnérables	<i>Coopération Espagnole, Coopération Italienne, CTB, ONG internationales, Unicef, Secteur Privé, Projets et Programmes, PNUD, Politiques Sectorielles pilotées par le MP/PF/PE, l'Etat à travers le Fonds National de Soutien aux Personnes Handicapées, le Fonds Aide et de Secours, Fonds International des Personnes Handicapées, les Collectivités</i>

3.4.2 Revue des dépenses publiques sur la protection sociale

Faute d'informations suffisantes, les participants ont passé sous silence cette préoccupation. Toutefois, le groupe a reconnu que l'Unicef, la Banque Mondiale, l'UE figurent parmi les principaux donateurs, à l'heure actuelle, au regard du volume du financement et à cause des ramifications des activités qu'ils financent.

Au niveau de l'Etat, il a été indiqué qu'il est encore difficile de faire la part des choses dans le budget national pour ressortir les dépenses inhérentes à la protection sociale, faute de rubrique spécifique. Cependant, les dépenses pour les secteurs sociaux (Santé, Education, Infrastructures de base) semblent en nette progression. Pour ce qui est de la gratuité des soins, il a été rapporté une ardoise financière portant sur des arriérés d'un montant de l'ordre de 22 milliards de Franc CFA.

3.4.3 Goulots d'étranglement pour le financement de la PNPS

Une gamme variée d'obstacles et goulots d'étranglement ont été listés par les participants, dont, entre autres :

- L'absence d'une stratégie appropriée de mobilisation des ressources à court, moyen et long termes ;
- Le manque ou l'insuffisance des données chiffrées pouvant servir de base pour des projections ;
- Les montants dérisoires des ressources allouées par l'Etat et les collectivités aux Fonds Sociaux par l'Etat pour la protection sociale ;
- La faible mobilisation des ressources ;
- L'insuffisance ou non exécution du volet Protection Sociale inscrit dans certains programmes, projets et politiques en cours, à ce niveau des Fonds entiers restent souvent en souffrance ;
- L'insuffisance des ressources affectées à la protection sociale ;
- La lourdeur et lenteur des procédures ;
- La méconnaissance et non application des textes réglementant la protection sociale ;
- L'extrême pauvreté de la population ;
- L'insécurité freinant la mobilisation des ressources extérieures ;
- L'instabilité institutionnelle ;
- La mauvaise gouvernance.

3.4.4 Simulation des besoins de financement pour une prise en charge correcte de la protection sociale et Stratégie de mobilisation des ressources

Le manque crucial des données à disposition des participants aux travaux portant sur cette thématique ne leur a pas permis d'entamer la simulation des besoins de financement ni d'ébaucher quelques éléments de réponses en lien avec les stratégies de mobilisation des ressources.

Troisième Partie : Résultats atteints du Forum

1. Résultats du Forum

Au terme du Forum, cinq (5) des six (6) résultats ont été atteints et le 6^{ème} à savoir, la mise en place d'un mécanisme de suivi et évaluation reste à parachever avec des propositions qui ont été faites à travers la Feuille de Route.

Globalement, ce Forum a suscité l'engouement de tous au point d'enregistrer plus de participants que prévu et les constats ci-dessous ont été observés au cours du processus :

1. La participation permanente de tous les invités aux travaux de groupes et en plénières ;
2. L'assiduité des participants ;
3. Les contributions attendues des régions, des secteurs sont quasiment parvenues et ont fait l'objet de partage et de synthèse ;
4. L'intérêt accordé et la contribution des participants à la formulation du communiqué final, des recommandations et l'insistance avec laquelle ils ont à l'unanimité émis le vœu de voir la feuille de route affinée pour une opérationnalisation rapide de la PNPS ;
5. L'engagement des Partenaires techniques et Financiers d'accompagner la mise en œuvre de la PNPS lors de la cérémonie de clôture du Forum. En effet, décideurs, acteurs et partenaires ont à la fin du Forum réaffirmé leur engagement à apporter des appuis multiformes pour la mise en œuvre de la PNPS. Certains d'entre eux ont même annoncé, pour la circonstance et par la voix de leurs représentants au Forum leur programme et stratégie en cours qui portent sur l'élargissement des mesures de protection sociale au Niger et dans la sous-région.
6. Le Forum a été, bel et bien, de l'avis de tous les participants qui sont intervenus au cours des séances plénières ou en coulisse, une occasion qui a permis aux gens de s'informer sur ce qu'est la protection sociale, le contenu de la PNPS et le niveau de mise en œuvre de ses activités. La quête effrénée des documents mis à disposition chez les participants est un exemple illustratif qui montre à quel point le forum est venu à point nommé pour répondre à leurs besoins d'informations.

Sur un certain nombre de variantes, des consensus des participants se dégagent sur :

- L'impérieuse nécessité de mettre en œuvre sans tarder la PNPS ;
 - La multisectorialité de cette politique et son caractère inclusif ;
 - Le ciblage qui conditionne l'efficacité des actions à mettre en œuvre ;
 - La mobilisation des ressources à tous les niveaux.
7. La Feuille de Route élaborée à l'issue du Forum clôture la liste de produits attendus de cette rencontre.

2. Autres Résultats non prévus atteints

Des rapprochements et échanges entre institutions ont eu lieu en marge du Forum. C'est le cas, par exemple, de la présentation unifiée sur la protection et la résilience qui a pris en compte la perspective de presque tous les partenaires.

Une visite d'échange et de courtoisie de quelques partenaires internationaux s'est tenue au Cabinet de la Ministre de la Population de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant. Les

participants au Forum ont aussi eu d'amples informations sur les Programmes et les Stratégies à venir des partenaires portant sur la protection sociale. Enfin, certains Ministères comme le MP/PF/PE, le MSP, MDN, la Justice et l'Education disent trouver à travers les conclusions du Forum une matière à prendre en compte dans leur planification stratégique amorcée et/ou à venir.

Conclusion Générale / Recommandations du Forum

Le Forum National sur la protection sociale, tenu au Niger du 12 au 15 Novembre 2013 a incontestablement été une plate-forme d'échanges, de donner et de recevoir.

En réunissant les autorités administratives régionales, communales, coutumières, les leaders religieux et les cadres des services techniques des niveaux stratégiques, intermédiaires/périphériques, les représentantes des organisations des femmes/jeunesse, les partenaires au développement, la société civile, les syndicats et les représentants des personnes ou groupes vulnérables, ce Forum a su créer et mettre en lien ces différentes parties prenantes qui ont mené des réflexions et analyses communes sur la mise en œuvre de la PNPS.

Ces échanges forts enrichissants ont permis à bon nombre d'acteurs d'avoir une perception plus claire des défis et enjeux de la mise en œuvre de la PNPS à travers les différents axes. En outre, des engagements ont été réitérés par certains partenaires disposés à accompagner le Niger dans cette entreprise.

Tel que visé, l'essentiel des objectifs assignés à cette rencontre inédite et opportune ont été atteints. Ce Forum en tant que plaidoyer, intervient au moment où le Niger s'est engagé dans l'opérationnalisation de la PNPS.

Les acteurs notamment les membres du Gouvernement et les PTF, ont été persuadés de la valeur ajoutée que procure la PNPS. En effet, elle apporte une certaine cohérence dans les politiques et programmes en cours, soutient la demande des services, stimule l'équité et fait apparaître l'opportunité de trouver un meilleur arrimage entre les actions d'appui d'urgence et celles du développement.

La PNPS crée conséquemment les conditions idoines pour la résilience des communautés. La pertinence et la qualité des travaux, planifiés et conduits au cours du Forum ont permis à l'ensemble des participants d'identifier des pistes de réflexions et d'actions portant sur divers aspects complémentaires liés à la mise en œuvre de la PNPS : cadre institutionnel et organisationnel, ciblage, suivi-évaluation, financement, partenariat à développer ou à nouer, les types de renforcement des capacités et les efforts de communication à déployer.

Des recommandations opérationnelles ont été formulées à partir desquelles quelques actions prioritaires pour améliorer et créer les conditions de la mise en œuvre ont été identifiées, séquencées et traduites dans une feuille de route.

Enfin des recommandations générales, des motions de remerciements et la substance de la Feuille de Route sous forme de tableau et dont les détails des actions planifiées se retrouvent en annexe ont été adoptées par le Forum.

1. Recommandations générales

- Mettre en place un plan global de mise en œuvre de la PNPS ;
- Elaborer un plan d'action global pour tous les axes ;
- Faire une programmation opérationnelle avec des stratégies cohérentes d'ensemble ;
- Elaborer des plans d'actions visant à accroître la résilience ;
- Elaborer et adopter des lois distinctives ainsi que leurs décrets d'application ;
- Favoriser l'adoption des décrets d'application et des lois distinctives.
- Concrétiser la mise en œuvre du socle de la protection sociale au Niger ;
- Promouvoir des activités HIMO dans les travaux d'infrastructure avec un nombre minimum de jours de travail garanti par ménage ;
- Explorer les possibilités offertes par les mécanismes innovants ;
- Renforcer la promotion des énergies renouvelables notamment solaire ;
- Veiller à ce que les entreprises s'acquittent de leurs responsabilités sociales ;
- Entretien des pistes rurales existantes et parachever les chantiers en cours.

2. Renforcer le leadership de l'Etat dans la mise en œuvre de la PNPS

- Coordonner les interventions des PTF ;
- Procéder à un transfert des compétences et des ressources au niveau des collectivités ;
- Renforcer le rôle des communes ;
- Créer les conditions de bonne gouvernance au niveau des actions de protection sociale.

3. Renforcer l'action des acteurs de la Protection Sociale :

- Accélérer la finalisation de la loi d'orientation sur la protection sociale ;
- Mener des actions de plaidoyer au niveau des décideurs ;
- Sensibiliser les populations sur l'intérêt de la protection sociale ;
- Proposer des mécanismes de financement innovants et/ou complémentaires.

4. Harmoniser les actions institutionnelles :

- Assurer une meilleure coordination des actions des institutions ;
- Bâtir sur les mécanismes institutionnels de coordination existants pour les améliorer ;
- Déterminer les mandats et les attributions des structures en charge de la mise en œuvre et de la gouvernance de la PNPS.

5. Axe 1 Sécurité alimentaire et nutrition

- Renforcer les synergies entre différentes interventions dans les différents secteurs (sécurité alimentaire, nutrition, santé, développement rural) et entre différents intervenants ;
- Améliorer et mettre à l'échelle les bonnes pratiques d'approche programme qui existent déjà au Niger.

6. Axe 2 Sécurité Sociale, Travail et Emploi

- Poursuivre les réformes en cours et améliorer la qualité des prestations des services de la caisse nationale de sécurité sociale
- Concrétiser la mise en œuvre du socle de la protection sociale au Niger
- Promouvoir des activités HIMO dans les travaux d'infrastructure avec un nombre minimum de jours de travail garanti par ménage

7. Axe 3 Services Sociaux et Infrastructures Sociales de Base

- Organiser une réflexion nationale dans le cadre d'un Groupe de Travail National ;
- (recommandations de l'UEMOA), associant tous les acteurs (syndicats, associations, PTF, collectivités, etc.) pour prioriser les instruments facilitant l'accès des populations aux services de base (gratuité des soins, accès universel, subventions, tarification) ;
- Adapter l'alimentation dans les cantines scolaires en zones nomades ;
- Construire des classes en semi-dur à travers les travaux HIMO ;
- réviser et vulgariser tous les textes relatifs à la scolarisation en vue d'assurer une gestion participative de la question de l'éducation et de la formation ;
- Accélérer le processus de l'adoption et de mise en œuvre de tous les textes relatifs à l'urbanisme et à l'habitat ;
- Accélérer le processus de création de la Banque et du Fonds de l'Habitat.

8. Axe 4 Actions intensifiées en Faveur des Groupes et des Familles Vulnérables

- Prendre en compte les groupes les plus vulnérables à travers les actions de protection sociale ; développées dans les autres axes ;
- Mettre en place des filets sociaux spécifiques aux groupes les plus vulnérables ;
- Renforcer la réinsertion socio économique des groupes les plus vulnérables par les biais des actions d'appui à l'autonomisation.

9. Recommandation spéciale

Considérant que les questions de population constituent un déterminant majeur pour réussir la mise en œuvre de toutes les politiques de développement économique et social, notamment la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS), les participants au Forum recommandent la création des conditions nécessaires à l'amorce d'une transition démographique au Niger.

10. Motions de remerciements

A l'endroit des partenaires techniques et financiers

Les participants au Forum National sur la Protection Sociale, tenu les 12, 13, 14 et 15 novembre 2013 à Niamey, remercient les partenaires techniques et financiers pour leur contribution à la préparation, l'organisation du Forum ainsi que pour leur engagement à soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale.

Fait à Niamey, le 15 novembre 2013.

Le forum.

A l'endroit des Autorités administratives, décentralisées et coutumières de la Région de Niamey

Les participants au Forum National sur la Protection Sociale, tenu les 12, 13, 14 et 15 novembre 2013 à Niamey, remercient les Autorités administratives, décentralisées et coutumières de la Région de Niamey pour les facilités accordées ayant permis la réussite des travaux du Forum

Fait à Niamey, le 15 novembre 2013.

Le forum.

La cérémonie de clôture présidée par la Ministre de la population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant est intervenue dans l'après-midi en présence des Députés Nationaux, du représentant du Système des Nations-Unies, du Représentant Résident de la Banque Mondiale, de la Représentante de l'union Européenne et de plusieurs autres invités. Dans son adresse de clôture, Madame la Ministre a félicité les participants et les organisateurs pour les résultats atteints au cours de quatre jours d'intenses travaux.

Les partenaires techniques et financiers tels que l'Union Européenne, le Système des Nations-Unies, la Banque Mondiale et la Plateforme des ONG de la protection sociale ont tour à tour exprimé leurs engagements à soutenir le Niger dans la mise en œuvre de la Politique nationale de Protection Sociale. Il en est de même du BIT et de Croissant Rouge français.

La cérémonie a pris fin avec la remise des attestations de participation au Forum par la Ministre aux différents participants.

A partir de ces recommandations, des actions prioritaires tendant à améliorer et/ou créer les meilleures conditions de la mise en œuvre de PNPS ont été identifiées, séquencées et traduites dans une Feuille de route, partie intégrante des résultats du Forum annexée à ce rapport.

Feuille de Route et Actions Prioritaires

Domaines	Activités	Responsables	Périodes (An)					
			1	2	3	4	5	
<p>- Mise en place du Cadre Institutionnel et mécanismes de coordination de la PNPS</p> <p>- Mise en place des cadres de concertation</p>	<p>▪ Revoir l'architecture du dispositif institutionnel de coordination :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réexaminer les mandats et les attributions des structures en charge de la mise en œuvre et en lien avec la gouvernance de la PNPS et affiner tous les textes constitutifs et les faire adopter - Elaborer des TDR pour les comités techniques en tenant compte de l'aspect participatif - Mettre en place un Comité technique par axe, qui soit inclusif de tous les acteurs pertinents y compris les Partenaires Techniques et Financiers - Mettre en place un Comité de Travail entre le niveau interministériel et les niveaux déconcentrés - Généraliser la mise en place des comités communaux de protection sociale ; - Parachever le processus d'élaboration et d'adoption de la loi d'orientation sur la protection en veillant à l'élargissement de la protection sociale aux domaines non encore couverts - Elaborer et adopter par voie réglementaire les textes qui créent toutes les structures de mise en œuvre de la PNPS - Recenser et analyser les textes législatifs et réglementaire/axe en vue de leur harmonisation 	<p style="text-align: center;">Le secrétariat du cadre de concertation des acteurs de la Société civile, les Ministères et les institutions concernés, les agences, les régions, les collectivités</p>	x					
<p>Planification de la mise en œuvre de la PNPS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Valider les priorités par Axe - Elaborer et valider un plan d'action global pour la mise en œuvre de la PNPS - Elaborer et valider des stratégies et/ou un programme par axe 	<p>Responsables des axes avec comme acteurs les Points Focaux sectoriels, les PTF, les ONG/AD, le secteur privé</p>	x	x				

<p>Organisation de la couverture universelle en santé (CUS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser voyage d'études multisectoriel sur les expériences réussies de la Couverture universelle en santé - Organiser un atelier technique de finalisation des architectures de la Couverture universelle en santé avec l'appui d'un expert international - Organiser un mini-forum national d'enrichissement de la stratégie de CUS du Niger - Organiser une étude de faisabilité de la CUS au Niger - Former des cadres nigériens sur l'organisation et la mise en œuvre de la Couverture universelle en santé 	<p>MSP, MTE/SS, MP/PF/PE, M Finances, M Plan ; MSP, MTE/SS, MP/PF/PE, Experts CUS , PFT, Cadre de concertation des acteurs de la PNPS, Institutions de la République, Ministères techniques Protection sociale, santé, PTF, Société civile , Comité CUS et Expert CUS</p>	<p>X X X X</p>	<p> X </p>	<p> </p>	<p> </p>	<p> </p>
<p>Proposer un ciblage convergent et complémentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consolider les approches de ciblage et capitaliser les leçons apprises à travers une étude de recherche-action-suivi d'un projet pilote portant sur les méthodes de ciblage; - Répertoire, compléter les indicateurs clés par Axe et au plan global - Capitaliser les méthodes et leçons apprises sur le ciblage (HEA, PMT etc.) - Partager, compléter la liste d'indicateurs pour le ciblage par axe - Mettre en place une Assistance technique pour renforcer les capacités du dispositif national d'alerte précoce et de tous les acteurs sur les méthodes et outils de ciblage - Créer une base de données multi-vulnérabilités unifiée au niveau des communes avec une mise à jour annuelle 	<p>Responsables des axes, Points Focaux sectoriels, PTF, ONG/AD, secteur privé</p>	<p>X X X</p>	<p> X X </p>	<p> X</p>	<p> </p>	<p> </p>
<p>Suivi et Evaluation de la mise en œuvre de la PNPS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un système conjoint pour suivre et évaluer les activités mises en œuvre dans le domaine de la protection sociale ; - S'appuyer sur les structures et les ressources existantes pour mieux comprendre les vulnérabilités et leur évolution dans le temps. - Mise en place d'une unité légère de recherches et d'évaluation pour aider à récolter et à gérer les données des acteurs de la protection sociale, les analyser pour mieux comprendre les différentes facettes de la vulnérabilité et des réponses qui peuvent lui être apportées ; - former les structures chargées de la sécurité sociale au niveau communautaire créées ; - Etudes de base sur les activités d'apprentissage et d'échange entre les acteurs ; - Former un certain nombre de chercheurs ponctuellement par des praticiens venant des agences partenaires et par des consultants extérieurs 	<p>Dispositifs existants PTF Collectivités Société Civile</p>	<p>X X X X</p>	<p>X X X</p>	<p> X X</p>	<p> </p>	<p> </p>

La mise en œuvre de cette feuille de route nécessite non seulement la création d'un comité pour le suivi de la réalisation des actions prioritaires retenues dans les délais impartis mais aussi la mobilisation des ressources matérielles, techniques et humaines conséquentes

ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Les résultats du Forum National sur la Protection n'ont pas laissé les Partenaires au développement du Niger. Ils ont à cet effet saisi l'occasion une fois de plus pour témoigner de leurs engagements à accompagner le Niger dans ses efforts de mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale. Ils ont tour à tour déclaré leurs engagements dans ce domaine.

Union Européenne

- Les récentes crises alimentaires ont mise en évidence la nécessité d'élaborer une approche systématique et à long terme en vue de renforcer la résilience des populations vulnérables au Niger. A ce propos l'Initiative pour la résilience au Sahel (AGIR), a été lancée par l'UE, les organisations régionales et internationales. L'initiative AGIR constitue un cadre fédérateur qui vise à réduire structurellement et de manière durable la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle en accompagnant la mise en œuvre des politiques sahélienne et ouest africaine. Le première objective de l'initiative est de *améliorer la protection social des communautés et ménages les plus vulnérables pour une sécurisation de leur moyens d'existence*.
- La sécurité alimentaire constitue un secteur de concentration de la coopération UE-République du Niger dans le cadre du 10ème FED et le restera dans le 11ème FED. Dans le 10ème FED, la DUE a accordé un financement de 78 M/Euro au Dispositif National de Prévention et Gestion des Catastrophes et des Crises Alimentaires, y compris plusieurs mécanismes de PS aux plus vulnérables (DGC, VCPM, CFW, CFF, ...).
- Dans le cadre de l'initiative d'accélération de l'atteinte des OMD, un projet ambitieux de prévention de la malnutrition vient de démarrer, pour un montant de 15 millions d'euro. Ce projet prévoit aussi le recours à des filets sociaux (prestations en nature en faveur de la nutrition et de la santé mère/enfant).
- En plus, un financement ECHO de 108 M/Euro au total en support aux actions humanitaires sur 2012-13, la moitié sur des filets sociaux d'urgence.
- En syntonie avec l'Initiative AGIR, la résilience sera au centre le Programme Indicative National du 11ème FED (2014-2020), avec des importants engagements vers les filets sociaux, la prévention de la malnutrition et la maîtrise de la croissance démographique.

Beatrice Bussi

Chef de section

Développement rural et sécurité alimentaire

Délégation de l'Union européenne au Niger

Immeuble BIA, Rue du Commerce, 3ème étage

BP 10388 Niamey

Tél : (227) 20.73.23.60

Fax : (227) 20.73.23.22

email : beatrice.bussi@eeas.europa.eu

Site : www.delner.ec.europa.eu

Les Nations Unies appuient la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale

Niamey, 15 novembre 2013

Depuis le développement de la Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) et son adoption en 2011, les agences du Système des Nations Unies (SNU) et la Banque Mondiale ont appuyé le Gouvernement du Niger dans ses efforts. L'élaboration de la Politique a débuté par une étude diagnostic de la protection sociale au Niger suivie d'un processus d'information, de formation et d'échanges avec les acteurs aux niveaux national, régional et local.

Le défi auquel font face le Gouvernement, les acteurs nationaux et partenaires du développement est celui de l'opérationnalisation de cette Politique afin de garantir une protection sociale effective de la population.

Sur la base des acquis du SNU et la Banque Mondiale, les Agences du Système des Nations Unies continueront, de façon conjointe, à appuyer le Niger dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale.

Les interventions, en cours et envisagées, sont en cohérence avec le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015) et les différentes politiques sectorielles du Niger. Du reste, sur la base des priorités nationales, le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD 2014-2018) identifie la protection sociale comme un élément central des interventions du SNU. La protection sociale est aussi une priorité du Cadre d'Accélération des Objectifs du Millénaire pour le Développement (MAF), ainsi que dans les documents programmatiques de la plupart des agences du SNU.

Dans ce cadre, les agences des Nations Unies considèrent les résultats du Forum National sur la Protection Sociale, tenu à Niamey du 12 au 15 novembre 2013, comme une avancée significative dans la construction d'un Socle national de Protection Sociale, selon une approche de systèmes intégrés, comme plate-forme fédératrice et inclusive pour concrétiser la vision de la politique nationale de protection sociale à long terme.

La mise en place de cette plateforme, garantissant un ensemble de prestations et de services essentiels dans les cinq axes de la PNPS à savoir : la sécurité alimentaire et la nutrition ; la sécurité sociale et l'emploi ; les services sociaux de base ; les groupes vulnérables ; et les aspects institutionnels et de pilotage, contribuera à réduire la pauvreté et à prévenir la vulnérabilité et l'exclusion sociale.

Les agences du SNU se tiennent prêtes à raffermir, avec les autres Partenaires Techniques et Financiers, leur contribution dans un effort collectif visant à la mise en œuvre efficace et efficiente de la PNPS.

Fodé NDIAYE
Coordonnateur Résident
du SNU
Représentant Résident du
PNUD
Niger
Cell: (+227) 91 20 83 01
Bur: (227) | 20 73 13 01
Fax: (+227) 20 72 36 30

Forum de la Protection Sociale - Messages de la Banque mondiale 15/11/13

- Félicitations aux organisateurs et participants pour la tenue du Forum
- Nous sommes heureux de constater que vos échanges ont été très fructueux. Il ne peut en être autrement quand on sait qu'ils ont porté sur les voies et moyens pour renforcer la protection sociale pour tous les Nigériens et toutes les Nigériennes et particulier les plus vulnérables qui sont sujets aux chocs exogènes. C'est exactement cette vision que partage la Banque mondiale qui a en fait un des piliers majeurs de sa nouvelle stratégie de partenariat avec le Niger adoptée en Avril dernier.
- Le Président de la Banque mondiale – **Dr Jim Kim** - l'a encore **re-affirmé** lors de sa visite historique au Niger le 6 Novembre dernier en compagnie des autres personnalités des institutions de développement.
- La Banque mondiale appuie depuis plus de 5 ans le Niger en matière de protection sociale :
 - **Assistance technique par des études analytiques** sur les filets sociaux, sur la sécurité alimentaire, le système des retraites, les compétences pour le marché du travail, le système de santé, les déterminants de la croissance démographique et les questions liées au genre ;
 - **Un projet pilote de filets sociaux**, des études de faisabilité, des évaluations d'impact pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et l'emploi ;
 - Enfin le lancement depuis 2011 du plus **grand projet de filets sociaux doté d'un financement de 35 milliards fca** aider le Niger à établir des systèmes permanents de protection sociale tout en apportant des appuis directs sous forme de cash transfert et cash for work à plus de 140.000 ménages dans 5 régions du Niger.
- C'est dans ce cadre que nous collaborons étroitement avec l'**UNICEF** pour promouvoir, entre autre, les **Pratiques Familiales Essentielles** au sein des ménages bénéficiaires des appuis. La collaboration s'étend aussi avec les autres partenaires notamment **UNFPA**, **EU** et le **PNUD** sur d'autres aspects y compris les contributions à la formulation de la stratégie nationale de protection sociale, l'appui technique et financier à l'organisation du présent Forum.
- Je suis ravi de noter que le Forum est unanime sur la **nécessité de mettre en place un système permanent de protection sociale pour institutionnaliser les mécanismes de résilience** allant au-delà des interventions ponctuelles d'urgence.
- Enfin je conclus mon propos en saluant la qualité des travaux et réaffirmant la détermination de la Banque mondiale à accroître nos appuis au Niger en général, et en particulier dans le domaine de la protection sociale en étroite coordination avec les autres partenaires au développement.

Je vous remercie.



Nestor COFFI
Représentant résident pour le Niger
Mission Residente de Niamey
Tél + 227 20 73 59 29
Fax + 227 20 73 55 06
ncoffi@worldbank.org
www.worldbank.org/niger



DECLARATION D'ENGAGEMENT DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

FORUM NATIONAL SUR LA PROTECTION SOCIALE

Niamey, 12-15 novembre 2012

Le Bureau international du Travail (BIT) s'engage à accompagner le Niger dans la mise en œuvre de la Politique nationale de protection sociale (PNPS). Cet appui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Organisation internationale du Travail (OIT) et ses mandants au Niger à travers le *Programme pays pour le Travail décent (2012-2015)*. Il porte sur les actions visant l'extension de la protection sociale fondée sur les droits et les normes internationales du Travail; garantissant l'accès aux soins de santé essentiels et une sécurité élémentaire de revenu à toute personne dans le besoin, tout au long de la vie, notamment les personnes les plus vulnérables.

Cet appui est guidé par la Recommandation no. 202 de l'OIT concernant les socles nationaux de protection sociale adoptée par l'ensemble des mandants tripartites des 185 Etats Membres de l'OIT, dont le Niger, et soutenue par la communauté internationale. Cette Recommandation fournit des orientations aux pays pour :

- établir ou maintenir des socles de protection sociale en tant qu'élément fondamental de leurs systèmes nationaux de sécurité sociale ;
- mettre en œuvre les socles de protection sociale dans le cadre des stratégies d'extension de la sécurité sociale qui assurent progressivement des niveaux plus élevés de sécurité sociale au plus grand nombre de personnes possible, selon les orientations données par les normes de l'OIT relatives à la sécurité sociale.

Le Socle de protection sociale est une plate-forme fédératrice et inclusive pour concrétiser la vision de la PNPS. Il permet d'assurer la cohérence et la coordination des initiatives nationales de protection sociale, existantes et à venir. Il contribue à accélérer les progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement en particulier l'objectif concernant la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim.

La stratégie d'intervention du BIT vise l'intégration des politiques de protection sociale à celles portant sur l'emploi, le développement économique et social, les investissements dans les services publics essentiels et infrastructures de base et les politiques fiscales et budgétaires. Cette démarche contribue à la mise en place d'un système de protection sociale pérenne, financé de manière durable et bâti autour d'un large consensus généré par le dialogue social et les consultations avec tous les groupes d'intérêt.

L'intervention du BIT s'articule autour des objectifs suivant :

1. Fournir des orientations pour la conception et la mise en œuvre d'un Socle national de protection sociale y compris un cadre légal définissant clairement les garanties fournies par les diverses composantes du système de protection sociale ; une estimation des coûts des besoins à combler ; et une analyse approfondie de l'espace fiscal pour financer la protection sociale.
2. Initier des études de faisabilité pour la mise en œuvre progressive de l'assurance maladie universelle pour toute la population du Niger y compris le renforcement et la modernisation de l'offre de soins, le financement et le pilotage.
3. Réduire la vulnérabilité des populations rurales par la mise en place des programmes de travaux d'infrastructures intensifs en emplois et générateurs d'emplois productifs et de revenus durables qui améliorent la sécurité alimentaire et l'offre d'infrastructures de base, tels que les services de santé et d'éducation, et qu'intègrent l'agenda du Travail décent.
4. Renforcer les systèmes contributifs de sécurité sociale à travers la refonte des textes juridiques de la sécurité sociale, l'élaboration d'un Code de sécurité sociale et le renforcement des opérations de la Caisse nationale de sécurité sociale pour réaliser l'extension effective de la couverture de la sécurité sociale, notamment aux travailleurs de l'économie informelle et rurale
5. Renforcer les capacités des acteurs de la protection sociale.

Pour assurer l'organisation des synergies d'intervention, le BIT mène une approche coordonnée impliquant les différents ministères et agences gouvernementales, les organisations représentatives d'employeurs et de travailleurs et autres organisations pertinentes et représentatives de personnes concernées, au niveau national, régional et local, les autres agences des Nations Unies et autres partenaires techniques et financiers.

Pour honorer cet engagement, le BIT met à la disposition du Niger une équipe d'experts nationaux et internationaux et les ressources financières nécessaires pour l'atteinte de résultats tangibles. Le Directeur Général du BIT est déterminé à accompagner le Niger dans la construction d'une société équitable, prospère et dynamique.

Témoignages et Plaidoyer des représentants des Organisations de la société civile du Niger participant au Forum National sur la Protection Sociale du Niger du 12 au 15 Novembre 2012

Excellences Mesdames Messieurs en vos titres, grades et qualité

C'est avec un grand plaisir que nous prenons la parole pour remercier le Gouvernement de la République du Niger de l'invitation faite à ce forum aux organisations de la société civile représentées par la Plate-Forme des organisations de la société civile pour la protection sociale au Niger.

C'est la preuve s'il en est besoin de la volonté du Gouvernement du Niger d'associer l'ensemble des acteurs et partenaires au débat sur les grandes questions liées au développement de notre pays en général, et sur la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale en particulier.

Honorables invités, distingués participants (tes), Mesdames, Messieurs,

Le processus de mise en place de Protecso, engagée depuis 2005 a abouti à la mise en place de la plateforme nigérienne le 4 Juin 2009 avec une trentaine d'ONG et associations du secteur socio-sanitaire. La plateforme compte actuellement plus d'une centaine de membres issus des ONG, des associations de défense de droits humains, des syndicats, des universités, et des structures des professions libérales pour ne citer que ceux-ci ; Le Protecso est membre fondateur de la Plateforme Africaine pour la Protection Sociale mise en place en septembre 2008 à Nairobi au Kenya ;

La plateforme Protecso a participé activement à l'élaboration et au plaidoyer pour l'adoption de la PNPS du Niger, et a contribué à l'internalisation de l'ensemble de ses axes stratégiques par les acteurs et partenaires impliqués dans le processus. La plateforme s'est focalisée sur le renforcement des capacités en vue de la prise en compte de l'axe 5 relatif au cadre législatif et réglementaire qui contribue à la création d'un environnement favorable à la réalisation effective de la protection sociale, avec en premier lieu l'accès pour tous à des minima vitaux de protection.

La plateforme Protecso poursuit un objectif majeur : celui de contribuer au renforcement de la concertation entre les partenaires impliqués dans le processus de la PNPS en vue de concrétiser les approches intersectorielles et multi-acteur qui constituent l'ossature de la stratégie de mise en œuvre. Elle le fait notamment à travers la mise en cohérence des politiques sectorielles, le plaidoyer pour la recherche de financements viables et innovants et pour des approches de ciblage adaptées au contexte de développement de notre pays, aux spécificités de nos régions et à la diversité culturelle de sa population ;

Sans être exhaustif, la gestion rationnelle des urgences, la création des conditions pour asseoir les bases d'un développement durable pour renforcer la résilience des populations dans un contexte de lutte contre la pauvreté et la faim demeurent de réelles préoccupations des organisations de la société civile.

Les domaines et secteurs d'intervention du Protecso s'articulent ainsi autour des aspects suivants :

1. La promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle,
2. Le renforcement de la prévoyance, de la sécurité sociale, de l'emploi et du travail décent,
3. La contribution au dialogue, la communication, et le plaidoyer pour l'internalisation de la PNPS du Niger ;

4. La fourniture des prestations de services et de soins essentiels de santé de qualité en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population en général et des groupes vulnérables en particulier,
5. Le renforcement des mécanismes et des systèmes qui sécurisent l'individu, le ménage, la famille, et la communauté face aux risques et à la vulnérabilité,
6. la contribution au renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs et partenaires de la mise en œuvre de la PNPS,
7. la promotion du respect des droits humains, des questions de genre dans le développement, la promotion de la bonne gouvernance et du leadership de l'Etat en vue de mieux organiser le contrôle citoyen de l'action publique—pour ne citer que ceux-ci—dans un contexte de mise en œuvre des principes directeurs de la déclaration de Paris de 2005.

Mesdames, Messieurs, honorables invités, distingués participants au forum national du Niger sur la protection sociale ;

Le contexte social et économique du Niger dans lequel intervient le protecso est difficile. Le Niger continue d'occuper depuis quelques années le rang non enviable de dernier au classement mondial de l'Indice du Développement Humain, avec un taux de pauvreté de 59,5% et le taux de croissance démographique le plus élevé au monde de 3,9% par an.

Nous sommes ainsi les témoins au quotidien, de par notre travail sur le terrain, de l'urgence de définir les mécanismes nécessaires pour le financement de la politique nationale de protection sociale au regard des immenses besoins, mais aussi des énormes potentialités en ressources naturelles de notre pays qui pourraient financer une partie de la réponse à ces besoins.

En effet, le refus de la fatalité des populations nigériennes avec lesquelles nous travaillons et l'immensité des défis à relever face aux enjeux majeurs de la pauvreté, mérite une solidarité agissante réelle de la part de tous : acteurs publics et privés, nigériens et partenaires.

Mesdames, Messieurs,

Malgré ces difficultés, nous sommes aussi témoins d'un Niger émergent, qui s'organise pour relever les défis de la pauvreté à travers la mise en œuvre du PDES, de l'Initiative 3N et de bien d'autres politiques sectorielles visant au développement. La mise en œuvre de la PNPS du Niger indique clairement une réelle volonté de l'amélioration significative de tous les indicateurs socio-économiques. Des raisons d'espérer existent, et nous nous devons de croire absolument en elles ainsi que de les soutenir de tous nos efforts.

Tous ces progrès ont été réalisés dans un contexte économique difficile caractérisé par un manque de ressources financières qui limite les investissements de l'Etat dans la mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale. Ceci explique en partie les énormes progrès qu'il reste à réaliser.

Mesdames, Messieurs

Malgré les progrès accomplis çà et là, force est de constater que le niveau des indicateurs socio-économique demeure inquiétant. Après le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la tenue des élections démocratiques de 2011, le gouvernement a voulu imprimer une nouvelle dynamique à l'effort du développement national. Il a adopté la Politique Nationale de Protection Sociale du Niger le 16 septembre 2011.

La complexité de la mise en œuvre des politiques sectorielles, notamment, le PDES, l'Initiative 3 N et la PNPS, et leur financement a conduit le gouvernement à procéder à une large concertation avec les organisations de la société civile et les partenaires au développement au rang desquels le protecso figure en bonne place.

Cette PNPS dont nous faisons auprès de vous le plaidoyer pour la mise en œuvre est une politique nationale dotée d'une légitimité certaine, dans la mesure où les acteurs importants du développement au Niger ont été associés à son adoption.

Le processus a été fondé sur une approche itérative et participative autour des grandes orientations qui a permis l'appropriation et l'internalisation de ce processus par l'ensemble des acteurs et des partenaires impliqués parmi lesquels la société civile, à travers le protecso a joué un rôle prépondérant. Ce sont des aspirations profondes reflétant les préoccupations des enfants des femmes et des hommes du Niger afin de pouvoir réaliser leur droit à un accès à la protection sociale.

Cet important document issu du forum national est le fruit d'une réflexion consensuelle, dynamique et féconde intégrant à la fois le réalisme financier de l'Etat du Niger, face aux défis et enjeux majeurs, les bénéfices de contre-pouvoir des organisations de la société civile dans un contexte du contrôle citoyen de l'action publique, l'expertise technique des partenaires au développement et l'approche participative des ONG et Associations de Développement.

C'est donc un plaidoyer consensuel qui vous est présenté aujourd'hui et qui engage toutes les organisations de la société civile dont les activités concourent au bien être de la population nigérienne dans un contexte de lutte contre la pauvreté pour une résilience certaine.

Mesdames, Messieurs

Le Niger à lui seul n'a pas les moyens de financier ce vaste et important programme de mise en œuvre accélérée de la politique nationale de protection sociale. C'est dire combien le concours de tous des partenaires et pays amis du Niger (Union Européenne, Banque Mondiale, Unicef, BIT et PNUD, pour ne citer que ceux-ci) est nécessaire pour accompagner et soutenir les efforts du Gouvernement Nigérien dans le processus de développement économique et social du pays.

C'est ce que nous faisons régulièrement dans nos efforts de plaidoyer. En effet, les OSC, les ONG nationales et internationales jouent un rôle très important dans la mobilisation de l'aide qui ne cesse de croître dans un contexte de gestion des crises et des catastrophes à travers les mécanismes intentionnels.

Ces interventions en faveur du développement sont principalement orientées vers les couches les plus défavorisées de la population.

Les efforts à déployer pour atteindre le développement économique et social au Niger passent incontestablement à nos yeux par une amélioration conséquente du dispositif de gestion des différentes ressources, notamment les ressources financières et humaines, et la meilleure façon d'y parvenir c'est de mettre au-devant des préoccupations la gouvernance politique et économique et un leadership fort et affirmé du gouvernement,

C'est pourquoi nous lançons un appel :

1. Au Gouvernement Nigérien :

- De mettre en œuvre des mécanismes adéquats permettant le renforcement de l'Etat de Droit, la promotion de la bonne gouvernance et le leadership dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale au Niger ;
- D'accélérer la mise en œuvre des engagements contenus dans la déclaration de Paris, des autres accords et conventions pour la mise en œuvre de la PNPS;
- De favoriser le renforcement du dialogue et la négociation dans la résolution des conflits pour l'émergence d'une paix durable dans la sous-région sans laquelle les efforts de développement de tous les acteurs resteraient vains ;

2. Et aux partenaires au développement et pays amis du Niger de :

- Contribuer autant que possible au financement de la PNPS avec un accent particulier sur les conditions de prise en charge des besoins sociaux par une meilleure utilisation des ressources, ainsi que le renforcement des capacités de l'Etat et des OSC;
- Entreprendre avec le Niger un partenariat ouvert, global et solidaire, transcendant les limites du cadre classique de l'Aide Internationale Humanitaire sous sa forme actuelle ;
- Accélérer la mise en œuvre des engagements contenus dans la déclaration de Paris en matière de protection sociale ;
- Diversifier leurs financements entre projets/programmes (incluant le secteur privé et les ONGs) et appui budgétaire (ciblant aussi bien le niveau central que le niveau décentralisé au niveau des communes) ;

Nous, organisations de la société civile du Niger et Plateforme Africaine, nous nous engageons à soutenir le Niger et ses partenaires dans l'accélération de la mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale pour aider à assurer à tous une couverture de protection sociale.

Mesdames, Messieurs, Honorables invités, distingués participants (es)

Au regard de tout ce qui précède, nous n'avons aucun doute de votre sens de compassion à l'égard des populations nigériennes qui n'ont jamais cédé à la fatalité et qui méritent assistance, une sécurité sociale et des transferts sociaux de sécurité dans un contexte de lutte contre la pauvreté pour la résilience des communautés.

Nous sommes aussi convaincus de votre sens du réalisme au regard de la nécessité de soutenir et d'appuyer le Gouvernement du Niger pour lui permettre de financer ses activités intégrées de protection sociale.

En apportant votre contribution à la réalisation de la PNPS du Niger, vous permettrez à plus de 17 millions d'âmes de vivre le rêve de tout être humain, celui de subvenir à ses besoins fondamentaux essentiels de santé, d'éducation et de participation citoyenne à la vie de sa communauté et de la nation Nigérienne.

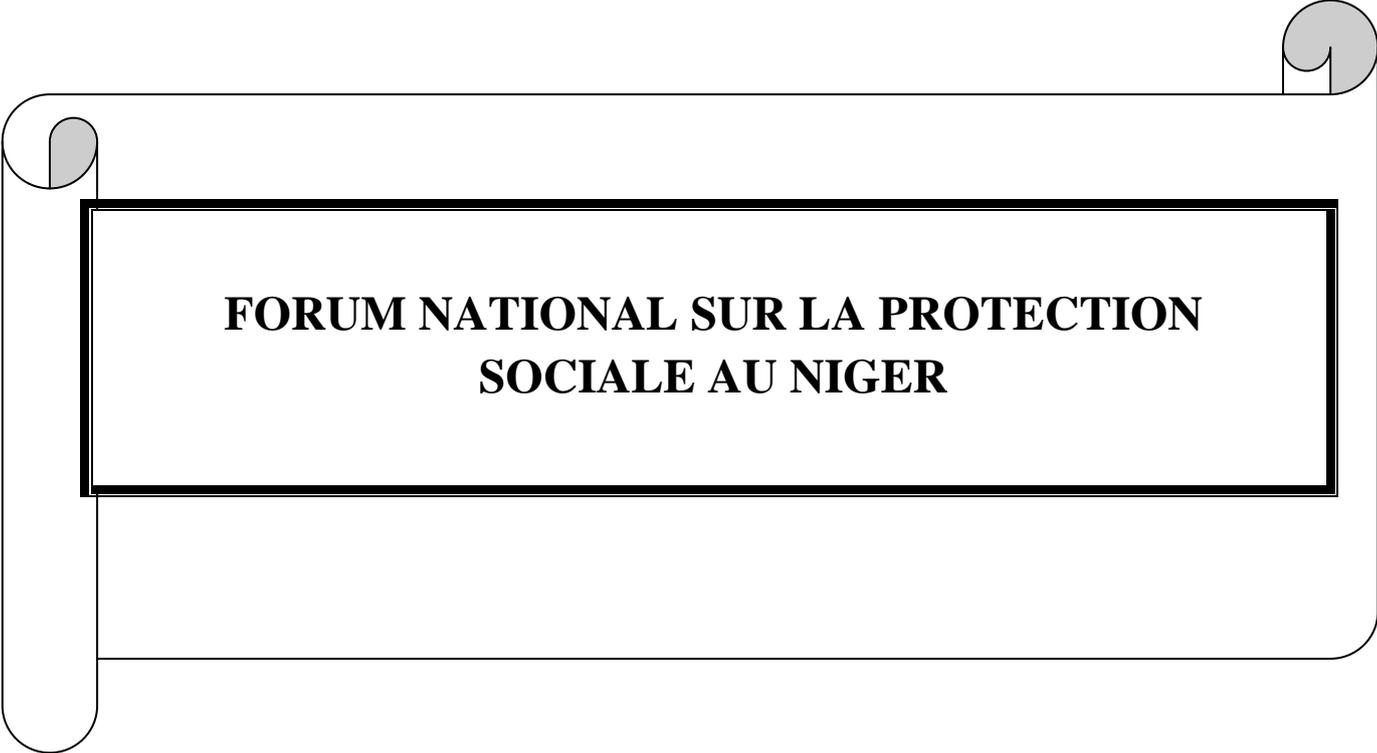
C'est la mise en œuvre de la PNPS du Niger qui est soumise à votre appréciation pour un engagement et qui est vital pour l'avenir de toute une nation. Le Niger vous donne une opportunité réelle et une possibilité de faire une différence en matière d'Aide au Développement afin de créer les conditions idoines de la résilience en luttant contre la pauvreté.

Pour notre part, nous réaffirmons notre volonté et notre disponibilité à accompagner et à soutenir le gouvernement en général et la population Nigérienne dans sa lutte permanente pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Nous vous remercions de votre aimable attention

ANNEXES

**REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE**



**FORUM NATIONAL SUR LA PROTECTION
SOCIALE AU NIGER**

TERMES DE REFERENCE

31 mai 2013

Contexte et Justification

Le Niger, à l'instar des autres pays d'Afrique Occidentale, subit de plein fouet les effets de la crise économique et sociale. Cette situation se trouve exacerbée par diverses contingences liées à la sécheresse, aux invasions acridiennes, aux inondations et autres catastrophes naturelles, aux effets du changement climatique et aux situations de conflit dans les pays voisins, occasionnant un afflux de réfugiés et de migrants de retour dans des localités fragilisées par l'insécurité alimentaire. Il en résulte une accentuation de la vulnérabilité et des problèmes sociaux vécus par les populations.

Avec un Indice de Développement Humain du pays estimé à 0,304, le Niger est classé au 186^{ième} rang sur 187 pays selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain de 2012. La pauvreté affecte 59.5% de la population dans l'ensemble et 63.9% de la population rurale. L'insécurité alimentaire affecte chaque année près de deux millions de personnes au Niger et près d'un enfant sur deux, âgé de moins de cinq ans souffre de malnutrition chronique. Le taux de malnutrition chronique varie en effet de 42% dans l'ensemble du pays à 45.2% en milieu rural et le taux de malnutrition aigüe atteint 14.8% dans l'ensemble et 15.7% en milieu rural (SMART, 2012).

Au plan social, malgré l'évolution positive notée dans certains secteurs, les défis sont encore importants. Plus de la moitié de la population du Niger n'a pas accès à une source d'eau potable et plus de 90% de ses habitants ne disposent pas d'un système d'assainissement approprié (source : UNICEF). Le taux de mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans a subi une baisse importante de 6% par an, passant de 198‰ en 2006 à 127‰ en 2012 (EDSN-MICS, 2012). Il faut toutefois noter que le faible taux d'accouchement assisté, estimé à 29% dans l'ensemble, 21% en milieu rural et 83% en milieu urbain (EDSN-MICS, 2012), continue à maintenir la mortalité maternelle et néonatale à des niveaux relativement élevés. Avec la mise en œuvre de l'initiative de gratuité des services de santé pour les femmes enceintes et les enfants âgés de moins de cinq ans, l'accessibilité et l'utilisation des services de santé se sont nettement améliorées même s'il reste des défis importants à relever surtout en milieu rural. L'accès à l'éducation s'est également amélioré avec un taux de scolarisation variant de 76.1% en 2011 à 79,1% en 2012 ; cependant le taux d'achèvement de l'enseignement primaire de 55.8% en 2012 reste relativement faible (annuaire statistiques de l'éducation, 2011/2012). Il importe également de noter que des disparités importantes subsistent en matière d'accès à l'instruction. Le taux brut de scolarisation varie de 108% en milieu urbain à 71% en milieu rural et de 88% pour les garçons à 71% pour les filles (annuaire statistiques de l'éducation, 2011/2012).

Par ailleurs même si le capital humain est la ressource la plus abondante au Niger, les opportunités d'emploi demeurent relativement rares occasionnant le sous-emploi et le chômage d'une large part de la population active. Le pourcentage de la population active inoccupée varie en effet de 56% dans l'ensemble à 40% parmi les hommes et 71% par les femmes et de 46% en milieu urbain à 59% en milieu rural (ENBC, 2008). Notons par ailleurs que 27.5%, soit plus d'un travailleur sur quatre est pauvre et le pourcentage de travailleurs pauvres varie de 16% en milieu urbain à 33% en milieu rural (ENBC, 2008).

Pour répondre à ces nombreux défis, le Niger a inscrit dans la Constitution de 2010 le droit à la protection sociale, adopté en septembre 2011 une Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) et dégagé en 2012 une vision économique et sociale claire à travers le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015 qui accorde une place prépondérante au développement des secteurs sociaux de base et à la protection sociale.

La PNPS du Niger envisage de réduire les vulnérabilités de la population et des groupes défavorisés en particulier, et de garantir l'amélioration de la couverture de la protection sociale à travers une bonne stratégie de ciblage des groupes vulnérables. La protection sociale est aussi adressée dans plusieurs politiques, programmes et plans de développement sectoriel ou multisectoriel dont entre autres:

- ✓ Le programme de gratuité des soins ;
- ✓ Le Programme Politique du Président de la République et la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement 2011 qui placent la sécurité alimentaire et nutritionnelle au premier plan ;
- ✓ L'Initiative 3 N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens) ;
- ✓ La création de la Cellule Filets Sociaux par arrêté N° 95-081/PM du 16 Décembre 2010 ;
- ✓ Le Programme Pilote : Projet Pilote des Filets Sociaux par le Cash Transfert sur 18 mois (2010 -2011) ;
- ✓ Le Programme Filets Sociaux (2011-2017) ;
- ✓ Le Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique ;
- ✓ Le Plan d'action pour la nutrition ;
- ✓ Le Programme de Protection Sociale des Groupes Vulnérables ;
- ✓ La création d'un dispositif national de prévention et de gestion des catastrophes et crises alimentaires (DNPGCCA), qui assure la mise en œuvre de l'axe 3 du programme de l'initiative 3N, « Amélioration de la résilience des populations ».

D'autre part, les interpellations de plus en plus fréquentes des autorités par les citoyens ou leurs représentants pour exiger la réalisation de leurs droits traduisent le besoin réel d'une couverture de protection sociale conformément aux engagements pris par les autorités à différents niveaux.

Un tel contexte paraît favorable aux débats publics sur les défis majeurs et sur la recherche des voies appropriées pour l'opérationnalisation de la PNPS. Certains secteurs sont porteurs de projets d'interventions sociales, à des stades plus ou moins avancés, concourant in fine à la PNPS. C'est le cas notamment du secteur de la santé publique, dont le plan de développement sanitaire 2011-2015 a prévu un certain nombre de réformes pour accélérer la progression vers les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). La création d'un fonds social de santé et la mise sur pied d'un dispositif de couverture universelle en santé (CUS) figurent en bonne place parmi ces réformes.

C'est pourquoi le Gouvernement Nigérien envisage d'organiser un forum national sur la protection sociale en vue d'échanger sur les leçons apprises et les principaux défis et de débattre sur les questions fondamentales pour la mise en œuvre effective de la PNPS. Ce forum sera un cadre de plaidoyer qui va déclencher le dialogue entre le Gouvernement et ses principaux partenaires à savoir les PTF, les organisations de la société civile (OSC), le secteur privé en vue d'une mise en œuvre appropriée de la politique nationale de protection sociale.

Objectifs du Forum

L'objectif général du Forum National est de permettre à tous les acteurs nationaux et partenaires du Gouvernement y compris les chercheurs, les partenaires techniques et financiers et la société civile de discuter et proposer des solutions opérationnelles pour la mise en œuvre de la PNPS en vue d'une **réduction durable de la pauvreté et de la vulnérabilité au Niger**. Il contribuera à renforcer l'appropriation de la PNPS, la sensibilisation des acteurs sur son importance et renforcer l'engagement du gouvernement et des PTF à mettre en place rapidement des mesures et réformes appropriées en vue de sa mise en œuvre.

Résultats escomptés

Aux termes de ce forum, les résultats suivants sont attendus :

- ✓ Les décideurs et les acteurs de développement sont bien informés sur le contenu de la politique, des programmes en cours en matière de protection sociale et s'engagent à accompagner la mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale ;
- ✓ Une feuille de route avec une vision claire, des propositions d'options politiques, de réformes appropriées et des actions de développement des capacités nationales est retenue par tous les acteurs en vue de l'opérationnalisation de tous les axes de la politique de protection sociale;
- ✓ Un cadre de partenariat dynamique en faveur de l'opérationnalisation des programmes existants en matière de protection sociale est proposé;
- ✓ Des mécanismes de financement de la PNPS sont proposés ;
- ✓ Un mécanisme de suivi/évaluation de la mise en œuvre intégrale de la PNPS au Niger est proposé.

Participants

Le Forum regroupera des participants nationaux et internationaux : décideurs politiques, cadres techniques nationaux et régionaux, partenaires techniques et financiers, ONG intervenant dans le domaine de la protection sociale, Parlementaires, élus Régionaux et Communaux, experts en protection sociale, chercheurs des Universités et des Instituts, associations religieuses, représentants de la chefferie traditionnelle, représentants des organisations de la société civile et du secteur privé, représentants des personnes ou groupes vulnérables (bénéficiaires de filets sociaux, personnes (hommes et femmes) vivant avec un handicap, personnes âgées, victimes de sinistre, etc.). La liste provisoire des catégories de participants est annexée aux présents TDR.

Organisation du Forum

Le Forum sera placé sous le Haut Patronage de S.E. Monsieur Brigi Rafini, Premier Ministre du Niger. Il est organisé conjointement par les Ministères en charge des différents axes de la PNPS (dont le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de l'Agriculture), le Secrétariat Permanent et les Cellules du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et des Crises Alimentaires (DNPGCCA), et certains partenaires au développement, dont, entre autres : UNICEF, Banque Mondiale, PAM, ECHO, DUE, PNUD, BIT, OXFAM, Concern, CALP et des représentants de la société civile (Protesco)

La cérémonie d'ouverture sera présidée par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, chef du Gouvernement.

Un certain nombre d'allocutions précéderont le discours du Premier Ministre : celles de la Gouverneure de la région de Niamey, du représentant des PTF et de la Ministre de la P/PF/PE.

Le Forum durera quatre (4) jours et se déroulera en sessions plénières et en ateliers.

Au cours de la cérémonie de clôture, une brève synthèse des conclusions du forum sera présentée suivie des annonces d'engagements en présence des autorités.

Méthodologie

Un comité restreint de préparation sera mis en place et présidé par la Secrétaire Permanente du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et des Crises Alimentaires (DNPGCCA) secondée de la Directrice Générale de la Protection Sociale (MP/PF/PE). Ce comité comprendra en outre un représentant de chacun des ministères responsables des axes de la PNPS, des Cellules du DNPGCCA, du CNEDD, de la CCH, de l'UNICEF, de la Commission Européenne, de Echo, du PAM, du CALP et de Protesco.

Le Comité restreint ainsi constitué sera appuyé par un consultant national pour la coordination technique du forum, quatre consultants nationaux pour aider au développement des documents de base thématiques et deux facilitateurs internationaux pour la coordination des axes transversaux.

Le comité restreint a pour tâches de :

- ✓ Valider les thèmes à retenir pour les plénières et ceux à débattre en commission.
- ✓ Elaborer les TdR des différents facilitateurs du forum ;
- ✓ Identifier les personnes ressources susceptibles de présenter les communications ;
- ✓ Identifier les acteurs susceptibles de contribuer, sous diverses formes, à l'organisation du forum ;
- ✓ Identifier les participants au forum ;
- ✓ Elaborer les TDR des groupes de travail ;
- ✓ Constituer les groupes de travail et désigner leurs facilitateurs respectifs
- ✓ Elaborer le projet de budget ;
- ✓ Elaborer le programme du forum ;
- ✓ Organiser matériellement le forum en concertation avec le Haut Commissariat à l'Organisation des Grands évènements.

Des Stands d'exposition des expériences seront installés durant toute la durée du Forum pour matérialiser et partager avec les visiteurs tout ce qui aura été présenté au cours des plénières : exemples sur les filets sociaux existants sur le court, moyen et long terme ; système de gratuité de soins ; subventions aux producteurs/éleveurs ; cantines scolaires ; subventions des prix, etc.

Pour atteindre les résultats du forum, les participants vont mener des réflexions et des débats par séquence autour de plusieurs thématiques suivant l'agencement ci-après :

Jour 1

Cette journée sera consacrée à la cérémonie d'ouverture suivie des présentations générales sur :

1. Aperçu global de la Protection Sociale et de la Résilience ;
2. La Politique Nationale de Protection Sociale au Niger : le processus de son élaboration, son contenu, ses défis majeurs, et ses effets escomptés sur le bien-être des populations. Cette présentation sera faite par un représentant de l'autorité nationale ;
3. Quelques expériences des autres Pays et Institutions par des experts internationaux identifiés : Ethiopie, Ghana, Gabon, Banque Mondiale, UNICEF, UE, OMS, BIT, UA, etc.
4. Les principaux axes de la PNPS présentés par les ministères responsables de chacun des axes: Etat des lieux, programmes en cours en matière de protection sociale, principes, contenu, forces, faiblesses, effets sur le bien être (urgence comme développement) et leçons tirées ;

Des canevas de présentation seront proposés pour chacune des communications retenues.

Jour2

Cette journée sera consacrée aux travaux en ateliers sur les différents axes de la PNPS suivis de restitution en plénière.

Les travaux en ateliers vont approfondir les thèmes présentés en plénière et proposer des **recommandations et une feuille de route** en lien avec les réponses aux questions posées dans les **TdR des groupes joints en annexe**.

Chaque groupe traitera d'un thème sectoriel et couvrira en même temps tous les aspects transversaux, à travers une analyse systématique avec vision d'ensemble. Au niveau de chaque groupe, et, pour que la compréhension soit optimale, le leader de l'axe fera un exposé préliminaire récapitulatif du jour 1, suivi d'un exposé d'expert sur la thématique adressée.

Travaux des groupes par axes de la PNPS (dans la matinée) :

Cette première séquence de travaux de groupe vise l'approfondissement des différents axes à travers un état des lieux complet et une meilleure élaboration de plan d'action pour le renforcement de la mise en œuvre de la PNPS.

Groupe 1 : Sécurité alimentaire et nutrition (incluant thèmes transversaux)

- Diagnostics et défis majeurs
- Quels programmes pertinents de lutte contre l'insécurité alimentaire ?
- Qui prend en compte le continuum urgence, relèvement et renforcement de la résilience des populations ?
- Modalités d'identification des groupes cibles ?
- Quel est le meilleur ancrage institutionnel ?
- Quels sont les partenariats porteurs développés et/ou à développer ?
- Quelle est la cartographie des acteurs et des financements (qui finance quoi, où et comment) ?
- Définir les principaux indicateurs et mécanismes de suivi ;
- Etc.

Groupe 2 : Sécurité sociale, travail et emploi (incluant thèmes transversaux)

- Diagnostics et défis majeurs
- Quel mécanisme de sécurité sociale pour le secteur informel et le monde rural ?
- Modalités d'identification des groupes cibles ?
- Quel est le meilleur ancrage institutionnel ?
- Quels sont les partenariats porteurs développés et/ou à développer ?
- Quelle est la cartographie des acteurs et des financements (qui finance quoi, où et comment) ?
- Définir les principaux indicateurs et mécanismes de suivi ;
- Etc.

Groupe 3 : Services sociaux de base et infrastructures (incluant thèmes transversaux)

- Diagnostics et défis majeurs
- Quel mécanisme pour un accès équitable aux services et infrastructures sociaux de base aux groupes vulnérables ?
- Modalités d'identification des groupes cibles ?
- Quel est le meilleur ancrage institutionnel ?
- Quels sont les partenariats porteurs développés et/ou à développer ?
- Quelle est la cartographie des acteurs et des financements (qui finance quoi, où et comment) ?
- Définir les principaux indicateurs et mécanismes de suivi ;
- Etc.

Groupe 4 : Actions spécifiques aux groupes vulnérables (incluant thèmes transversaux)

- Diagnostics et défis majeurs
- Quelles actions à court, moyen et long terme pour renforcer la résilience des ménages vulnérables ?
- Modalités d'identification des groupes cibles ?
- Quel est le meilleur ancrage institutionnel ?
- Quels sont les partenariats porteurs développés et/ou à développer ?
- Quelle est la cartographie des acteurs et des financements (qui finance quoi, où et comment) ?
- Définir les principaux indicateurs et mécanismes de suivi ;
- Etc.

Restitution

La restitution des travaux de groupe se fera dans l'après midi, après la pause déjeuner. Chaque groupe choisira la meilleure façon de présenter les résultats de ses travaux. Les échanges serviront

à enrichir les travaux du groupe, mais aussi à préparer la prochaine séquence relative aux thèmes transversaux.

Jour 3

Cette journée sera consacrée aux travaux en ateliers sur les thèmes transversaux de la PNPS suivis de restitution en plénière. Il s'agira d'harmoniser les approches et établir une certaine cohérence entre les différents axes, à partir des résultats des travaux de groupes sur les axes sectoriels de la PNPS.

Travaux des groupes transversaux (1^{ère} moitié de l'avant midi)

Thème 1 : cadre institutionnel et mécanismes de coordination de la PNPS

- Quels sont les défis à relever et quelles perspectives pour l'opérationnalisation de la PNPS ?
- Quels sont les schémas possibles pour la mise en œuvre coordonnée de tous les axes de la PNPS ?
 - Quel ancrage et quels rôles pour les acteurs ?
 - Quel Cadre de partenariat ?
- Quels cadres législatif et réglementaire pour la mise en œuvre de chaque axe de la PNPS ?
- Quel bilan des textes en la matière ?
- Quelle réglementation à mettre en œuvre ?

Thème 2 : Ciblage, convergence et complémentarités

- Quels sont les groupes cibles ?
- Comment on les touche ? : Quelles approches méthodologiques et quels mécanismes de ciblage pour assurer une bonne prise en compte des différentes catégories de groupes cibles ?
- Quelles sont les expériences des autres pays en la matière ?
- Quels critères à prendre en compte pour un ciblage consensuel ?
- Quelles sont les capacités nécessaires pour un dispositif de ciblage national aussi bien en urgence qu'en développement ?

Thème 3 : Suivi et Evaluation de la mise en œuvre de la PNPS

- Quels outils de suivi ?
- Quels indicateurs ?
- Quel mécanisme de graduation pour les groupes ciblés ?
- Quel mécanisme de suivi et évaluation ?

Thème 4: Financement de la protection sociale

- Qui finance quoi en matière de protection sociale au Niger ?
 - Revue des dépenses publiques sur la protection sociale ?

- Goulots d'étranglement ?
- Revue des financements extérieurs dans la protection sociale
- Simulation des besoins de financement pour une prise en charge correcte de la protection sociale ?
- Quelles stratégies de mobilisation des ressources internes et externes?

Restitution (seconde partie de l'avant midi)

Après la pause café, une session plénière est organisée pour la restitution des travaux de groupes. Les réflexions devront permettre de faire ressortir les différents gaps à combler par axe sectoriel, afin d'assurer une meilleure mise en œuvre de la PNPS. Ce sera l'occasion, pour les différents acteurs, de prendre des engagements concrets pour ce faire.

Préparation des synthèses (après midi)

Les présidents, rapporteurs, facilitateurs et modérateurs et experts thématiques vont travailler à synthétiser toutes les restitutions faites par les groupes de travail et les discussions enregistrées durant les trois jours pour proposer:

- Les principales recommandations,
- La feuille de route,
- Le projet de déclaration d'engagement des principaux acteurs

Jour 4

Elle sera marquée par une plénière pour la validation des résultats et une plénière pour la cérémonie de clôture des travaux

Séquence N°1 de 8h30 à 10h30 : Synthèse globale

Une plénière validera les conclusions finales avant leur présentation à la cérémonie de clôture, particulièrement les points relatifs à :

1. la feuille de route pour l'opérationnalisation de la PNPS ;
2. le système de Suivi/Evaluation de la mise en œuvre de la PNPS ;
3. la déclaration d'engagement des différents acteurs.

Séquence N°2 de 11h à 12h : Amendement

Un temps sera donné aux modérateurs et facilitateurs pour intégrer les amendements proposés par la dernière plénière et rédiger les conclusions finales du forum.

Séquence N°3: Cérémonie de clôture du forum et Communication

Au cours de la cérémonie de clôture, une brève synthèse des conclusions du Forum sera présentée suivie des lectures d'engagement des différents acteurs.

A la suspension de séance, une conférence sera donnée à la presse publique et privée par les Présidents des groupes thématiques et certains membres du comité d'organisation du forum.

Calendrier du forum

Le forum sera organisé à une date qui sera déterminée par le Cabinet du Premier Ministre.

Annexe 2 : Agenda du Forum

Jour 1

Horaires	ACTIVITES	Responsables
7h30-8h30	Inscriptions des participants	Secrétariat
Séquence 1 : Cérémonie d'Ouverture		
8h30-9h00	Arrivée installation des officiels et Invités	Protocole
9h00-9h05	Fatiha et début de la Cérémonie	
	Communication	
9h05-9h15	Allocution de bienvenue du Gouverneur de la Région de Niamey	GN
9h15-9h40	Aperçu global de la Protection Sociale et de la Résilience	Consultant International
10h15-10h30	Allocution de la MP/PF/PE	MP/PF/PE
10h30-11h00	Discours d'ouverture du PM	PM
11h00	Retrait des Invités	Protocole
11h-11h30	Pause-Café	Organisateurs
Séquence 2 : Plénière		
11h30-12h00	Présentation des objectifs et de l'organisation du forum	Président Comité
12h00-12h30	Présentation de la PNPS : contexte, constats majeurs, principes de base, vision, objectifs et principaux axes	MPPFPE
12h30-13h00	Axe 1 : Sécurité alimentaire et nutrition	Respon. Axe
13h00-13h30	Axe 2 : Sécurité sociale, travail et emploi	Respon. Axe
13h30-14h30	Pause - Déjeuner	Organisateurs
14h30-15h00	Axe 3 : Services sociaux de base et infrastructures	Respon. Axe
15h00-15h30	Axe 4 : Actions spécifiques aux groupes vulnérables	Respon. Axe
15h30-17h00	Contributions des régions	Gouverneurs
17h00-17h30	Pause -Café	Organisateurs
17h30-18h00	Discussions sur les contributions des régions	Présidium + Modérateur
18h00-19h00	Bilan de la journée	Présidium + Modérateur et consultants
Fin de la journée		

JOUR 2

	Séquence 1: Travaux en ateliers sur les différents axes de la PNPS	
8h30-10h30	Composition des groupes et travaux Groupe 1 : Sécurité alimentaire et nutrition Groupe 2 : Sécurité sociale, travail et emploi Groupe 3 : Services sociaux de base et infrastructures Groupe 4 : Actions spécifiques aux groupes vulnérables :	Présidium +Modérateur Responsables des Axes et Consultants
10h30-11h00	Pause - café	Organisateurs
11h00-13h30	suite des travaux des groupes	Présidium + Consultants
13h30-14h30	Pauses déjeuner et prière	Organisateurs
	Séquence 2: restitution des travaux en ateliers sur les différents axes de la PNPS	
14h30-16h30	Restitution des travaux des groupes sur les axes	Présidium + Modérateur
16h30-17h	Constitution des groupes sur les thèmes transversaux	Présidium + Modérateur et consultants
17h-18h30	Bilan de la journée	Présidium + Modérateur et consultants

Séquence 1: Travaux en ateliers sur les thématiques transversales		
8h30-11h30	Thème 1 : cadre institutionnel et mécanismes de coordination de la PNPS Thème 2 : Ciblage, convergence et complémentarités Thème 3 : Suivi et Evaluation de la mise en œuvre de la PNPS Thème 4 : Financement de la protection sociale	Président (e)s des groupes et Consultants
11h30-12h00	Pause -Café	Organisateurs
12h00-13h30	Restitution des travaux des groupes	Présidium + Modérateur
13h30-14h30	Pause déjeuner	Organisateurs
Séquence 2: Rédaction de la synthèse par les Responsables des Axes et consultants		
14h30-16h30	Travaux de synthèse des rapporteurs, modérateur et consultants : Mise en cohérence des recommandations et élaboration de la feuille de route	Présidium + modérateur et Consultants
16h30-17h00	Pause-café	
17h00-19h30	Suite des travaux de synthèse et bilan de la journée	Présidium + Modérateur et Consultants
Fin de la journée		

JOUR 4

Séquence 1: Synthèse globale en plénière		
8h30-10h	Présentation et amendement des conclusions finales : communiqué final et feuille de route	Présidium et Modérateur
10h00-11h00	Pause -Café	Organisateurs
Séquence 2: Intégration des observations par les rapporteurs, le modérateur et les consultants		
10h00-11h00	Finalisation des conclusions et recommandations par les rapporteurs et consultants	Présidium, Modérateur, rapporteurs et consultants
Séquence 3: Cérémonie de clôture du forum		
11h00-11h30	Annonce des engagements des Partenaires	Partenaires
11h30-12h00	Lecture du communiqué final	Rapporteurs
12h00-12h30	Discours de clôture du forum	MPPFPE
Séquence 4 : Conférence de presse		
17h00-18h00	Conférence de presse animée par la Ministre de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant	MPPFPE
Séquence 5 : Cocktail		
20.00 – 22.00	Cocktail offert aux participants	Organisateurs
FIN DU FORUM		

Annexe 3 : Allocutions d'ouverture



REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTRE DE L'INTERIEUR,
DE LA SECURITE PUBLIQUE, DE LA DECENTRALISATION
DES AFFAIRES COUTUMIERES ET RELIGIEUSES

REGION DE NIAMEY

**Allocution de Monsieur le Gouverneur à l'
occasion du Forum sur la Protection Sociale**

- ❖ **Excellence Monsieur le Premier Ministre ;**
- ❖ **Honorables députés Nationaux ;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;**
- ❖ **Mesdames et messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et Centraux de l'Administration Publique et du secteur Privé ;**
- ❖ **Honorables Chefs traditionnels ;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Représentants des ONG et Associations ;**
- ❖ **Mesdames et Messieurs.**

Je voudrais tout d'abord, en cette occasion solennelle exprimer mes vifs remerciements au Comité d'Organisation pour nous avoir honoré en choisissant la Région de Niamey pour abriter le tout premier forum National sur la protection sociale au Niger.

Je voudrais également souhaiter la chaleureuse bienvenue, aux représentants des régions invités à ce forum historique.

Je prie Allah le Tout Puissant et Miséricordieux pour que cette importante rencontre du donner et du recevoir se déroule dans les conditions les meilleures et quelle soit couronnée de succès.

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Mesdames et Messieurs

Comme vous pouvez le constater, il apparaît à l'évidence, l'importance accordée aux présentes assises par les autorités de la 7^{ème} République au premier rang desquelles, Son excellence **Issoufou Mahamadou**, Président de la République, Chef de l'Etat.

Il vous souviendra que la politique de la protection sociale est la résultante d'un processus participatif soutenu par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers.

Les présentes assises visent fondamentalement à mener des réflexions et proposer des solutions opérationnelles pour la mise en œuvre de cette politique en vue d'une réduction durable de la pauvreté et de la vulnérabilité au Niger.

Mesdames et Messieurs

Vous conviendrez avec moi, qu'en dépit des efforts consentis tant par les structures étatiques que de la société civile dans le domaine, beaucoup de défis restent à relever.

En effet, la pauvreté affecte 59,5% de la population au Niger avec 63,9% en milieu rural. L'insécurité alimentaire affecte chaque année près de deux millions

de personnes et près d'un enfant sur deux, âgé de moins de cinq ans souffre de malnutrition.

C'est ainsi dire que ce forum est loin d'être une simple rencontre mais s'inscrit dans la philosophie de la renaissance du Niger qui constitue le cheval de bataille du Gouvernement de la 7^{ème} République.

Je ne saurais terminer ce mot de bienvenue, sans réitérer nos sincères remerciements et exprimer toute notre satisfaction à l'endroit des partenaires au développement qui nous accompagnent à travers des appuis multiformes dans nos efforts pour un mieux-être des populations nigériennes en général et celles en situation de vulnérabilité en particulier.

Je vous remercie

République du Niger

Fraternité- Travail – Progrès



.....

**MINISTRE DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET
DE LA PROTECTION DE L'ENFANT**

.....

**DIRECTON GENERALE DE LA PROTECTION DE L'ENFANT, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE L'ACTION
HUMANITAIRE**

.....

DIRECTION DE LA SOLIDARITE NATIONALE

**DISCOURS D'OUVERTURE DE MADAME LA MINISTRE DE LA
POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA
PROTECTION DE L'ENFANT A L'OCCASION DU FORUM
NATIONAL SUR LA PROTECTION SOCIALE AU NIGER A
NIAMEY**

Novembre 2013

EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE ;

HONORABLES DEPUTES ;

MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENTES ET PRESIDENTS DES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE ;

MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU CORPS DU DIPLOMATIQUES ;

MESDAMES ET MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ;

MESDAMES ET MESSIEURS LES LEADERS DES PARTIS POLITIQUES ;

MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE NIAMEY ;

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DE VILLE ;

HONORABLES CHEFS TRADITIONNELS ;

MESSIEURS LES LEADERS RELIGIEUX ;

MESDAMES ET MESSIEURS LES LEADERS DES PARTIS POLITIQUES ;

MESDAMES ET MESSIEURS LES EXPERTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX EN PROTECTION SOCIALE;

MESDAMES ET MESSIEURS LES REPRESENTANTS DE LA SOCIETE CIVILE;

CHERS INVITES, A VOS TITRES, GRADES ET QUALITE

Permettez-moi tout d'abord, de vous adresser tous mes remerciements pour votre présence au forum national sur « **la protection sociale au Niger** ». Cela témoigne de l'intérêt que vous accordez aux questions de protection sociale des groupes les plus vulnérables.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs ;

De part sa définition la protection sociale englobe tout un ensemble d'investissements publics et d'initiatives, tant formelles qu'informelles, susceptibles directement de remédier aux risques, à la vulnérabilité et à la pauvreté chronique.

Mesdames et Messieurs,

La protection sociale constitue un maillon important des efforts visant la réduction de la vulnérabilité économique, sociale, alimentaire/nutritionnelle et la protection contre d'autres chocs et stress. Elle est également considérée comme un outil essentiel pour faire reculer la pauvreté dans les pays à faible revenu comme le Niger.

Mesdames et Messieurs ;

Selon l'Institut National de la Statistique (INS), 59.5% de la population nigérienne vivent en dessous du seuil de la pauvreté. Devant cette problématique de pauvreté généralisée mon département ministériel a initié en 2008, le processus d'élaboration d'une Politique Nationale de Protection Sociale qui a vu la participation de plusieurs secteurs intervenant dans le domaine.

Cette politique a été adoptée par le Gouvernement en septembre 2011 et Dieu merci, elle est aujourd'hui un véritable outil de développement.

C'est dans l'optique de son opérationnalisation qu'un Programme de Protection Sociale des groupes défavorisés (2013-2015) a été élaboré et validé le 7 Novembre 2012 par mon département ministériel en vue de la mise en œuvre à son axe quatre visant les mesures spécifiques en faveur des groupes vulnérables.

Le département de Kantché a été identifié pour tester la phase pilote de ce Programme de Protection Sociale,

Le choix de ce département n'est pas fortuit car il se pose d'énormes défis quant à la prise en charge des plus vulnérables au sein des communautés de base, il s'agit entre autres de la prise en charge des enfants et adolescents en situation de vulnérabilité,

des femmes démunies chefs de ménage avec plusieurs enfants en charge, des personnes handicapées et des personnes démunies en général.

Mesdames et Messieurs

Depuis l'adoption de la Politique Nationale de Protection Sociale, mon département ministériel s'attèle à sa mise en œuvre dans les autres secteurs à travers la communication sociale pour son internalisation, le plaidoyer et la recherche des synergies positives dans les différents domaines selon une approche multisectorielle, objet de notre présente rencontre.

Mesdames et Messieurs ;

Mon département ministériel en charge des questions de protection sociale a pour ambition de faire de la protection sociale dans notre pays, une véritable locomotive de développement économique et sociale permettant à tous les citoyens de jouir pleinement de leurs droits fondamentaux, tel que prescrit dans la Constitution du 25 Novembre 2010 pour que l'Etat de droit règne, l'économie prospère et pour que le niveau de bien-être de la population en général soit amélioré

En effet, l'option du Niger et de son peuple pour un Etat démocratique et social dont les principes fondamentaux sont l'équité et la justice sociale, justifie la place de choix qui est accordée à la protection sociale dans le Programme de Renaissance et dans le Plan de Développement Economique et Sociale (PDES) 2012 -2015.

La volonté des plus hautes autorités, au premier rang, le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence ISSOUFOU MAHAMADOU, et de Son Excellence Monsieur Brigi Rafini, Premier Ministre Chef du Gouvernement, de renforcer les mécanismes de protection sociale est clairement affirmé à travers son cadre législatif, ses stratégies de développement et ses partenariats.

Mesdames et Messieurs ;

La Politique Nationale de Protection Sociale reste est demeure une politique transversale par conséquent sa mise en œuvre nécessite le concours de toutes les parties prenantes, d'où l'importance d'organiser ce forum qui permettra sans doute à

tous les acteurs nationaux et les partenaires techniques et financiers de discuter et de proposer des solutions encore plus opérationnelles pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale à laquelle les autorités de la 7^{ème} République accorde une importance capitale.

Mesdames et Messieurs ;

L'organisation de ce forum sur la protection sociale au Niger est donc opportune pour que chaque participant et chaque participante, après avoir compris les tenants et aboutissants, y adhère pleinement en créant les conditions d'une mise en œuvre effective.

Aussi, mesdames et Messieurs, je vous exhorte à suivre attentivement les différentes communications afin de mieux comprendre la Protection sociale, son fondement, ses dispositifs, ses différents instruments, son cadre conceptuel, les axes stratégiques de la PNPS et les défis et enjeux pour sa mise en œuvre.

Mesdames Messieurs,

A ce stade, je voudrai remercier le comité d'organisation du forum pour son effort et son engagement visant à contribuer à faire de la Protection Sociale une réalité dans notre pays.

Sur ce, je souhaite plein succès aux travaux du forum National sur la Protection Sociale au Niger.

Je vous remercie !!!

Annexe 4 : Discours de clôture du Forum

République du Niger



Fraternité- Travail – Progrès

**MINISTRE DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET
DE LA PROTECTION DE L'ENFANT**

.....
**DIRECTON GENERALE DE LA PROTECTION DE L'ENFANT, DE LA PROTECTION
SOCIALE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE**

.....
DIRECTION DE LA SOLIDARITE NATIONALE

**DISCOURS CLOTURE DE MADAME LA MINISTRE DE LA POPULATION, DE LA
PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT A L'OCCASION
DU FORUM NATIONAL SUR LA PROTECTION SOCIALE AU NIGER A NIAMEY**

Novembre 2013

HONORABLES DEPUTES ;

MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENTES ET PRESIDENTS DES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE ;

MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ;

MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU CORPS DIPLOMATIQUE ;

MESDAMES ET MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ;

MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE NIAMEY ;

MESSIEURS LES GOUVERNEURS DES REGIONS ;

MESSIEURS LES PRESIDENTS DES CONSEILS REGIONAUX ET CONSEILS DE VILLE ;

MESSIEURS LES PREFETS DES DEPARTEMENTS ;

MESSIEURS LES MAIRES COMMUNAUX

HONORABLES CHEFS TRADITIONNELS ;

MESSIEURS LES LEADERS RELIGIEUX ;

MESDAMES ET MESSIEURS LES LEADERS DES PARTIS POLITIQUES ;

MESDAMES ET MESSIEURS LES EXPERTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX EN PROTECTION SOCIALE;

MESDAMES ET MESSIEURS LES REPRESENTANTS DE LA SOCIETE CIVILE;

CHERS PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS ;

Après quatre jours d'intenses travaux, nous voilà au terme du premier Forum National sur la protection sociale au Niger. Nous devons nous en féliciter pour l'atteinte des objectifs de ce Forum dont les conclusions sont attendues des plus hautes autorités.

Mesdames, Messieurs

Comme nous le disions à l'ouverture de ces assises, mon département ministériel qui a en charge des questions de protection sociale a pour ambition de faire de la protection sociale dans notre pays, une véritable locomotive de développement économique et social permettant à tous les citoyens de jouir pleinement de leurs droits fondamentaux, tels que prescrits dans la Constitution du 25 Novembre 2010 pour que l'Etat de droit règne, l'économie prospère et pour que le niveau de bien-être de la population en général soit amélioré. **Car dit-on, la société est juste que lorsqu'elle satisfait les besoins de tous et de chacun.**

Mesdames, Messieurs

Nous avons suivi avec une attention soutenue le déroulement de vos travaux et votre participation très fructueuse à ces travaux témoigne à plus d'un titre de l'intérêt que vous accordez aux questions de la protection sociale au Niger.

Cet atelier vous a offert l'opportunité d'engager des réflexions très fructueuses sur des thématiques nombreuses liées aussi bien aux axes stratégiques de la Politique Nationale de Protection Sociale qu'au cadre institutionnel de sa mise œuvre. Il s'agit notamment de:

- * Sécurité alimentaire et nutrition ;
- * Sécurité sociale, travail et emploi ;
- * Services sociaux et infrastructures sociales de base ;
- * Actions spécifiques en faveur des groupes vulnérables ;
- * Cadre législatif et réglementaire ;
- * Cadre institutionnel et mécanismes de coordination de la PNPS ;
- * Ciblage, convergence et complémentarités ;
- * Suivi et Evaluation de la mise en œuvre de la PNPS ;
- * Financement de la protection sociale.

La tendance à l'issue de toutes vos discussions est qu'il se dégage un fort consensus pour la mise en œuvre de la PNPS.

Il ne peut pas en être autrement au vu de la pertinence des thèmes et de la qualité des échanges et des discussions engagés.

Chers participants

En effet, décideurs administratif, religieux et coutumiers, experts, chercheurs et praticiens durant ces quatre jours vous avez partagé vos expériences respectives en matière de protection sociale, vos connaissances sur les approches, les stratégies et les grandes orientations nationales en matière de protection sociale.

Mieux, vous avez aussi formulé des recommandations et établi une feuille de route dont la mise en œuvre permettra sans aucun doute d'accroître la performance de notre système de protection sociale. Dans les débats et échanges vous êtes même arrivés – à démontrer que les questions de populations restent un déterminants majeurs pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection Sociale.

Mesdames et Messieurs,

Il apparaît donc clairement que le forum national sur la protection sociale a été couronné de succès et ce succès est le fruit de la conjugaison de tous vos efforts.

Nous tenons en conséquence à vous exprimer toute notre satisfaction et nos vifs remerciements pour ces résultats encourageants qui prouvent une fois de plus, votre grand engagement à contribuer, à lutter, voire éradiquer la pauvreté au Niger et améliorer substantiellement les conditions de vie des couches sociales particulièrement vulnérables car la protection sociale force l'équité et force également la confiance de la population vulnérable en vers les gouvernants.

Nous pouvons vous assurer que les recommandations formulées et la feuille de route établie à l'issue de ce Forum feront l'objet d'une attention particulière et que des dispositions conséquentes seront prises en vue de leur mise en œuvre effective.

Mesdames et Messieurs,

Nous ne terminerons pas mon propos sans remercier tous nos partenaires dont l'appui technique et financier a été déterminant dans la réussite de ce forum.

Nous voudrions aussi faire une mention spéciale à l'endroit du comité d'organisation qui n'a ménagé aucun effort en vue d'un bon déroulement de ces assises.

Tout en vous souhaitant un bon retour dans vos familles respectives, je déclare clos les travaux du forum national sur la protection sociale au Niger.

Je vous remercie.

Annexe 5 : Détails sur la Feuille de Route du Forum

1. Institutionnel et mécanismes de coordination

- Objectifs visés : Proposer un cadre institutionnel et des mécanismes de coordination appropriés pour la mise en œuvre de la PNPS à travers :
 - Renforcement du cadre organisationnel et institutionnel de la PNPS, et des propositions pour le renforcement des textes juridiques
 - Mettre un système de ciblage et une base de données multi-vulnérabilité unifiée au niveau des communes avec une mise à jour annuelle
 - Rendre effectives la décentralisation et la déconcentration du dispositif d'alerte précoce (OSV, SCAP/RU) et renforcer le cadre de concertation locale;
 - Revoir l'architecture du dispositif institutionnel de coordination notamment:
 - Elaborer et adopter les décrets texte partout sur les attributions des différents organes/structures de la mise en œuvre de la PNPS
 - ✓ Mettre en place un comité technique par axe, qui soit inclusif de tous les acteurs pertinents y compris les Partenaires Techniques et Financiers
 - ✓ Mettre en place un comité de travail entre le niveau interministériel et les niveaux déconcentrés
 - ✓ Généraliser la mise en place des comités communaux de protection sociale
 - Déterminer les mandats et les attributions des structures en charge de la mise en œuvre et de la gouvernance de la PNPS
 - Elaborer des TDR pour les comités techniques en tenant compte de l'aspect participatif ;

2. Ciblage

- Objectifs visés : Proposer un ciblage convergent et complémentaire
- Plan d'action : renforcement d'un système de ciblage et une base de données multi-vulnérabilité unifiée au niveau des communes avec une mise à jour annuelle
- Création d'un dispositif de ciblage national qui fonctionne aussi bien en urgence qu'en développement et qui permette d'échanger les données inter-secteurs et entre partenaires
- Consolidation des approches de ciblage et capitalisation des leçons apprises à travers une étude de recherche-action-suivi d'un projet pilote portant sur les méthodes de ciblage;
- Capitalisation des méthodes et leçons apprises sur le ciblage (HEA, PMT etc.)
- Renforcement et amélioration des capacités d'identification des bénéficiaires d'assistance sociale
- Assistance technique pour renforcer les capacités du dispositif national d'alerte précoce et de tous les acteurs sur les méthodes et outils de ciblage
- Implication de la communauté, des autorités coutumières et des leaders religieux, de la société civile, des élus locaux, des représentants des travailleurs / employeurs, des organisations paysannes, les organisations des personnes vulnérables, etc., dans le ciblage
- Créer et/ou renforcer les synergies indispensables intra et inter axe de la PNPS pour assurer une meilleure prise en compte des groupes les plus vulnérables dans le ciblage opéré à travers l'axe 1,2 et 3
- Mettre en place de la base de données portant sur les groupes les plus vulnérables
- Echanger les données et les informations sur la vulnérabilité

3. Suivi et Evaluation de la mise en œuvre de la PNPS

- Objectifs visés : Une proposition d'un système de suivi et d'évaluation de la PNPS, d'outils de suivi, d'indicateurs-clé à collecter, et de mécanismes de graduation pour les groupes ciblés.
- Plan d'action :
- Mise en place d'un système de suivi de la mise en œuvre des activités de protection sociale afin de mesurer et de comprendre les impacts de ces activités sur la vulnérabilité, et produire et échanger

des informations permettant aux acteurs impliqués dans chacun des axes de prendre des décisions informées.

- Renforcer à travers chaque axe les unités de suivi sectoriel pour qu'elles actualisent les données de base nécessaires à la mise en œuvre de la PNPS
- Définir et réaliser les études de base nécessaires à travers chaque axe (étude d'impact sur le filet sociaux mise en commun pour la sécurité alimentaire /nutritionnelle,
- Bilan/diagnostic
- Etude de faisabilité pour l'extension sécurité sociale aux secteurs informels,
- Analyse situationnelle pour l'accès aux services de base sur le droit et l'équité cartographie de la vulnérabilité et des groupes les plus vulnérables (Education, santé, énergie, justice ect..)
- Mise en place 'un système collaboratif pour suivre, évaluer et apprendre des activités mises en œuvre dans le domaine de la protection sociale. Ce système s'appuiera sur les structures et ressources existantes (données, ainsi capacités de recueil, d'analyse et de dissémination de tous les partenaires) qui seront analysées pour mieux comprendre les vulnérabilités et leur évolution avec le temps.
- Mise en place d'une unité légère de recherche et d'évaluation pour aider à récolter et gérer les données des acteurs de la protection sociale, les analyser, et les enrichir par des études qui capturent les différentes facettes de la vulnérabilité et des réponses qui peuvent lui être apportée.

4. Financement de la PNPS

- Objectifs visés : La cartographie du financement de la protection sociale au Niger, une simulation des besoins de financement pour une prise en charge de la protection sociale, une stratégie de mobilisation des ressources internes et externes.
- Plan d'action :
- Finaliser la stratégie de financement.
- Revue des sources de financement de façon systématique, y adjoindre des chiffres, et analyser les difficultés rencontrées dans chaque cas.
- Répertoire et analyser les projets, politiques sectorielles qui reconnaissent une rubrique protection sociale
- Estimation des coûts de différents paquets de services prioritaires en protection sociale
- **Stratégie de mobilisation des ressources** : Préparer des analyses et des projections qui seront une base solide de plaidoyer
- Elaborer une cartographie des acteurs afin de quantifier les gaps
- Consacrer au moins 3 à 7% du budget dans le financement de la PNPS
- Appuyer et promouvoir les mécanismes de financement innovants basés sur la solidarité nationale
- Plaider pour que l'état et les collectivités procèdent à la mobilisation des ressources internes et externes
- Affecter dans le budget des collectivités des ressources conséquentes pour le financement de la protection sociale

Engagement du Privé dans le financement de la Protection Sociale

- Investir davantage dans les mécanismes de protection sociale

Engagement des PTF dans la protection sociale

- Soutenir l'Etat dans la mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale
- Prendre en compte dans leurs programmes pays, la vision commune à moyen et long termes avec des objectifs quantifiés
- Prendre des engagements pluriannuels qui permettent de financer une stratégie à moyen et long termes.

Annexe 6 : La liste des participants

Forum National sur la Protection Sociale

N°	Noms et Prénoms	Structures	Régions	Contacts
1	Abara Zika	Chef de canton	Chada kory	
2	Abass Harou	Préfet Mdarounfa	Maradi	96 49 35 12
3	Abass Natalalo	AIR	Tahoua	96 02 76 86
4	Abba Gana Wakil	SDC_Civile	Diffa	96593149
5	Abdou Mahamane Sayabou	MEP/DRH/DP	Niamey	96 73 87 02
6	Abdou Mahamane Sayabou	DR Environnement	Diffa	96 98 48 35
7	Abdou Malam Dodo	Save the Children	Niamey	90193827
8	Abdou Moussa	DIPJ	Niamey	96462900
9	Abdou Ournou O	DRPAT/DC Ny	Niamey	98590370
10	Abdoul Wahabou	IFRC	Niamey	94 89 19 18
11	Abdoulai Moumouni	CGT Niger	Niamey	98 13 30 30
12	Abdoulaye Bohari	Leader Religieux	Agadez	91 30 92 64
13	Abdoulaye Ramatou	CFS	Niamey	91 63 25 70
14	Abdoulkarim Mohamed	Préfet	Diffa	92520733
15	Abdourahamane Harouna	DPE/METSS	Niamey	96 89 46 96
16	Abdourahamane Mayaki	DRA/AZ	Agadez	90 63 64 80
17	Abibou Kimba	DDP/DGP/A/MEC	Niamey	93 83 79 70
18	Aboubacar	RENJED	Niamey	96 53 78 23
19	Adama Youjo	1erVPCR/TI	Tillabéry	96 88 19 35
20	Adamou Hadizatou	DR Environ	Tahoua	96879635
21	Adamou Alzouma	ECHO-UE	Niamey	96969763
22	Adamou Aoua	MP/PF/PE	Niamey	96972943
23	Adamou Moussa	USLAN	Niamey	96 45 26 53
24	Adamou Namata	Préfet Ouallam	Tillabéry	96 87 45 36
25	Adamou Oumarou	Pdt/CRJ/	Dosso	90440744 94440744
26	Adamou Samaki	Ass-Islamique	Dosso	96371030
27	Ado Louché	DREP/A/MN/EL	Zinder	96 88 48 96
28	Aklou Sidi Sidi	1er PCR	Agadez	90 97 64 00
29	Alfari Balma	UGTN	Niamey	98 20 10 67
30	Alfari Djibo Amadou	DREP	Dosso	96 26 74 99
31	Alhassane Mamoudou	DRP/PF/PE	Tillabery	96 26 81 16
32	Almoumoune Ibrahim	Conseil-jeunesse	Agadez	96 97 18 11
33	Amadou Doulla	DRA	Tahoua	98 20 25 10
34	Amadou Timbo	Inspection du Travail	Zinder	96591062

35	Ango Issoufou	DR Elevage	Zinder	97 25 50 54
36	Ariel Pino	BIT	Dakar	221 774 421 231
37	Arouna Adamou	Leader Religieux	Tahoua	96 31 84 08
38	Arzika Harouna	AMN	Niamey	90 90 12 11
39	Assane Marou Koubou	Préfet Loga	Dosso	96 88 91 03
40	Avella Hicoletta	Délégation UE		
41	Ayouba Hassane Saley	MEP/T/DFPCA	Niamey	90017892
42	Ayouba Moussa	MSP	Agadez	96564783
43	Bachir Abdou Halimatou	BIT	Niamey/Geneve	90309528
44	Bachir Amadou	Parti ARD	Niamey	96 29 64 29
45	Bachir Kaka	USPT	Niamey	96 08 80 48
46	Badamassi	Chef quartier	Mirriah	96 53 09 35
47	Balarabé Issoufou	Plan Niger	Niamey	96 89 71 01
48	Balla I.M.Salissou	DR/Urbanisme/Dosso	Dosso	96291286
49	Balla Souley Ibdou	Inspection du Trav	Niamey	96 86 28 62
50	Barro Mamoudou	MDM-France	Niamey/Tahoua	90976895
51	Baye Mahamadou	DREN/AZ	Agadez	94 22 98 33
52	Beatrice Bussi	Union Européenne	Niamey	92406783
53	Bindoumi Tidjani	CR/PGCCA	Tillabéry	96 97 68 23
54	Binette Geneviève	BIT	Afrique	
55	Boubacar Issa	Ass-Islamique	Tillabery	96571622
56	Boubacar Modibo Ali	Inspection du Travail	Tillabery	96676113
57	Boubacar Soumana	Rep Gouvnrn Ny	Niamey	96 96 73 86
58	Boukari Idi	DRSP/Zinder	Zinder	96 02 69 92
59	Boukari Malam Moutari	Marabou	Diffa	96 31 12 92
60	Boukari Moutari	AIN	Diffa	96311292
61	Boukari Nouhou	Marabou	Zinder	
62	Boureima Moussa	DN /MSP	Niamey	96871982
63	Bilo Illiassou	DGPC	Niamey	90 34 4410
64	Carlo Delnono	BM/USA	Afrique	
65	Chaibou Abdou	Facilitateur	Niamey	96 88 38 21
66	Chamaki	Notable	Mirriah	
67	Claude Yao Kouame	BIT	Dakar	221 771 488 987
68	Coulibaly Seydou	OMS	Burkina Faso	2266149700
69	Couliadiaty Francis	IT/Do	Dosso	96593889
70	CRETI PANTALEO	union Europeenne	Niamey	
71	Cristina Paucea	SOCIEUX	Bruxelles UE	3 225 884 882
72	Danté Allassane Fanta	CGPCA	Niamey	96 34 64 16
73	Daouda Idrissa	DR Elevage	Agadez	96 26 68 57
74	Delrivero Jaime	Fonds Com Unicef		98424042

75	Dennis Bari	IFRC	Niamey	91 36 91 81
76	Diabiri Assimiou	Gouverneur	Tillabéry	96 96 62 37
77	Djermakoye Idé	PROTECSO	Niamey	96 99 59 30
78	Djibo Bounou Amadou	Maire	Tillabery	96879576
79	Djibrilla Amadou	Communication	Niamey	90449960
80	Djibrilla Karamoko	Banque Mondiale	Niamey	20 73 56 16
81	Dounama Abdou	MET/SS	Niamey	96 29 95 92
82	Dr Daouda Ali	MP/PF/PE	Niamey	96 90 66 29
83	Dr Diallo Ibrahim	CNSS	Niamey	96 97 13 31
84	Dr Hassane Sanda Ganda	CAB/PM	Niamey	98 94 80 20
85	Dr Laouali Aïssatou	MP/PF/PE	Niamey	96 98 56 79
86	Edi Gropello	World Bank	USA	120 914 589 448
87	Elh Garba Amadou	C Région	Maradi	96 96 99 80
88	Elisenda Escruch	FAO	Niamey/Rome	
89	Fandou Idrissa	Protecso	Niamey	90131003
90	Fanta Touri	Banque Mondiale	USA	
91	Fati Hamidou	RDFN	Dosso	98615479
92	Fatima Bayoro	MES	Niamey	97547220
93	Fatimata Abdou	AFN	Dosso	90001957
94	Françoise Mougin	SOCIEUX	France	33 608 069 747
95	Garba Bakoye	CNSS	Maradi	94136414
96	Garba DREL	Dosso	Niamey	96 56 01 80
97	Garba Maïkido	Gouverneur	Agadez	96 88 84 38
98	Garba Tiaouma Mahamadou	CNSS	Niamey	90 50 60 77
99	Gonda Mahaman Hadi	M/Jeunesse.Sport	Niamey	91662823
100	Guide Coruale	Unicef	Niger	96995262
101	Guireyma Boukar	DRUL/DA	Diffa	96247597
102	Gustave Nébié	UNICEF	Bureau régional	
103	Habi Aichatou Mai Moussa	MP/PF/PE/DSN	Niamey	96563939
104	Habou Hadiza	DRECIS	Niamey	98194968
105	Hachibi Kouriram	MEP/A/PLN/CC	Niamey	
106	Hadabi Issa	VP/Conseil régional	Dosso	96522589
107	Hadi Mala Ali	DRULA/ZR	Zinder	96 48 79 12
108	Halladou Zamno	MDM-France	Niger	90976938
109	Halima Ali	DRES	Niamey	96885901
110	Hamadou Adamou	DRP/PF/pd/r	Dosso	90606339
111	Hamadou Hamani	Ass-Islamique	tillabery	90521320
112	Hamidine Hassane	IT/Maradi	Maradi	96993898
113	Hamidou Iro	DRP/AT/DC	Agadez	98 28 32 18
114	Hamidou Mah Lawali	Environnement	Tillabery	96496725

115	Hamidou Seybou	CGSL Niger	Niamey	96 27 44 63
116	Hamissou Laoualy	DGEF	Niamey	96 47 64 45
117	Hamzato Mohamed	Chef Tchinta	Tahoua	96 49 40 03
118	Harouna Elhadji Oumarou	MEP/T	Niamey	96 29 77 55
119	Harouna Soumaila	DRES	Tillabery	89 45 04 40
120	Harouna Tinni	UNSAAN	Niamey	97 10 06 94
121	Harouna Yacoudima	Préfet Belbedji	Zinder	96 41 96 16
122	Hassan Ardo Ido	SG Gouver Diffa	Diffa	96 49 78 48
123	Hassane Abdou Hamma	DR urb	Agadez	96 64 82 53
124	Hassane Hamani Balkissa	MT/A	Niamey	94 00 04 71
125	Hayatou Idrissa	DRA	Diffa	96 99 44 46
126	Hayo Wardou	MDN	Niamey	96960985
127	Helene Berton	ECHO-UE	Dakar	(221)77 752 93 287
128	Hima Hamadou	DR Environnement	Agadez	94 72 76 38
129	Ibrahim Amadou	Associat Islamiq	Zinder	96 48 80 01
130	Ibrahim Biri Kassoum	Pdt/CRJ/	Diffa	96679875
131	Ibrahim Hamadou	USLT/N	Niamey	96 07 29 27
132	Ibrahim Mariama	DRA	Maradi	96578738
133	Ibrahim Mori Ramatou	DRSP/SR	Maradi	97 60 88 61
134	Ibrahim Nahantchi	CNSS	Niamey	96 96 43 18
135	Ibrahim Saley Yacouba	Comité.Org	Niger	96599169
136	Ibrahim Seybou	Region	Niamey	90 33 33 53
137	Ibrahim Souley Tayé	CT/MEP/A/PLN/EC	Niamey	96 97 38 93
138	Ibrahim Yacouba	IGS/MP/PF/PE	Niamey	96 99 05 18
139	Ibro Ahmadou	CSTN	Niamey	96 87 62 40
140	Ichiyé Chékaraou	igs/MET/SS	Niamey	96 28 26 62
141	Iddé Hadiara	DRP/PF/PE	Niamey	96896814
142	Idi Mamane	Préfet Tessaoua	Maradi	96 97 71 55
143	Idimama Kotondi	Unicef	Niamey	96975643
144	Idrissa Boubacar	MET/SS	Niamey	96 75 41 06
145	Illo Adamou	PCR/Tahoua	Tahoua	96990188
146	ismaïla Salifou	CNT	Niamey	96406703
147	Issoufou Moustapha	CNSS	Agadez	96 99 29 61
148	Jean De Lestrage	EU/Echo	Niger	89260404
149	Kader Abdoulaye	Inspection du Travail	Diffa	96873156
150	Kalla Issa	DREP/Ny	Niamey	96149961
151	Kazelma Mamadou Kiari	Chef de canton	Komadougou Diffa	
152	Kondo Boubacar	MF/DES/SG	Niamey	93 80 22 19
153	Koudou Kimba	CRPGCCA	Zinder	90 30 32 22

154	Laouali Dango Attaher	Préfet	Tahoua	96 99 40 30
155	Laouali Hadiza	DPEFPP/MFP/T	Niamey	96958585
156	Laouali Issoufou	DRES	Maradi	96 58 87 45
157	Laouali Zakari	Zinder	Zinder	98 03 80 53
158	Lawali Dan Salaou	D.R.S.P/Ny	Niamey	96283719 20733419
159	Leila Bourhla	Concern	Niamey/Tahoua	96985260
160	M.Nassirou Ibrahim	C.R.Jeunesse	Maradi	96531291
161	Madé Adamou	MP/PF/PE	Niamey	96 88 76 60
162	Mahamadou Lamine Elh M	MUL	Niamey	96966641 90379449
163	Maikassoua M.Robert	IT/R/AZ	Agadez	96114105
164	Mairou Malam Ligari	PCR	Diffa	96 89 06 06
165	Malam Toukour Liman	AIN	Maradi	96591197
166	Malam Yaganami	Prefet	Ingal	96 87 34 72
167	Malikan Djibrilla	DREN/Tahoua	Tahoua	96 27 00 77
168	Mamadou Aba Yérima	DRES	Diffa	96403976
169	Mamadou Boubacar	DPSF/MEP/A/	Niamey	90461910
170	Mamadou Yayé	Chef Traditionnel		96 65 83 42
171	Maman Bohari Hassan	IT/Arlit	Agadez	96 99 30 40
172	Maman C.Maimouna	MP/PF/PE	Niamey	96136128
173	Maman Ibrahim B,Hadiza	CCA/GC/CAB/PM	Niamey	98472853
174	Maman Malam Gaya	AMN	Zinder	96 99 39 25
175	Maman O Farouk	AGEF-Com	Niamey	96 53 93 56
176	Mamane Issami	DREP/A/PLN/Diffa	Diffa	96286102 92662579
177	Mamoudou Hassane	HC3N	Niamey	96 17 38 72
178	Mamoudou Hassane	Ass-Islamique	Dosso	96729592
179	Manirou Aboubacar	DR/Elevage	Diffa	96 24 75 45
180	Mariama Gonda	Associat Féminine	Agadez	96 89 50 82
181	Mariama Guissa	AXF FEFAM	Agadez	90 08 71 12
182	Mario Saurel	Amb de France		
183	Marius Genne	OXFAM	Niamey	97524949
184	Mazou Yessouph	IGS/MM/DI	Niamey	96 99 42 96
185	Mela Cynthia	AFD		91392010
186	Michel Vigneul	INAMI/COOPAMI	Belgique	32497057005
187	Mme Abarchi Madenia	CONGAFEN	Tahoua	96 89 33 89
188	Mme Abdou Aïssa Asma	MP/PF/PE DPPA	Niamey	96 48 80 01
189	Mme Adamou Fatouma	MC/PSP	Niamey	9 629 32 07
190	Mme Aïda Cissé	MUL	Niamey	90 13 67 82
191	Mme Alimatou A Saley	CT/ME/T/SS	Niamey	97 73 68 70

192	Mme Amadou Fassouma	DRA	Zinder	96 56 11 13
193	Mme Amina Yaya	CC/SAP/PC	Niamey	94 22 59 52
194	Mme Bilane Zongo	DRH/MTA	Niamey	99 98 76 75
195	Mme Boubacar Tagardi	DRP/PF/PE	Tahoua	96 53 36 39
196	Mme Djibo Mamata	REFCAN	Niamey	90 63 57 54
197	Mme Djibrilla Bintou	MP/PF/PE/DSN	Niamey	96 99 54 84
198	Mme Inbrahima Baraatou	Conseillère Municipal	Maradi	96 16 96 85
199	Mme Issa Hadiza	Ben/CDTN	Niamey	96 87 97 69
200	Mme Issoufou Zeinabou	MC/PSP	Niamey	96 43 43 85
201	Mme Kimba Amina	MAG	Niamey	96 51 87 04
202	Mme Koffi Mariama	MP/PF/PE DSN	Niamey	96 88 82 61
203	Mme Mamane Aïchatou	Org Féminine	Zinder	98 20 45 45
204	Mme Moussa Halima	ME	Niamey	96 49 15 05
205	Mme Moussa Zalo	Org Féminine	Zinder	96 91 82 19
206	Mme Omar Mariama	MEP/DRH/DP	Niamey	96 98 25 89
207	Mme Oumarou Ramatou	AFN	Tahoua	96 30 31 26
208	Mme Rabiou Laouré	Association Feminine	Niamey	96 89 95 37
209	Mme Sahoudou Zara Sani	CNSS	Tahoua	98 88 80 37
210	Mme Yahaya Mariama	Association Islamique	Zinder	96 88 93 55
211	Mohamed Albachir	Chef de canton	Ayorou	96 48 87 77
212	Mohamed EL BECHIR	UNICEF	Niamey	97 53 58 36
213	Mohamed Liman Ahar	Réligieu	Agadez	96 89 61 74
214	Morou Yayé Antarou	DRES	Tahoua	90 09 57 66
215	Mouha Halil	AIN	Niamey	96969509
216	Moumouni Djida	MP/PF/PE	Niamey	96 96 51 08
217	Moussa Abou	NUL	Niamey	96 96 78 26
218	Moussa Adamou	DRP/PF/PE zinder	Zinder	96 88 18 86
219	Moussa Ali	FNPB	Niamey	96 15 86 76
220	Moussa Ali	CFS/CPM	Niamey	92193713
221	Moussa Bizo	OMS	Niamey	96 96 55 85
222	Moussa Ibrahim	SG	Maradi	90 51 31 11
223	Moussa IDE O	MGA/PROTESCO	Niamey	90 90 66 33
224	Moussa Ousmane	Préfet Aderbissinat	Agadez	96292928
225	Moussa Souna	USTN	Niamey	96982587
226	Moutari Kalla	Gonu	Zinder	97830544
227	Moutari Maman	DRES	Agadez	92 09 99 11
228	Moutari Moussa	Chef de canton	Mirriah	96 97 25 45
229	Moutari Ousmane	PCR/Zinder	Zinder	99 83 63 10
230	Mr Rabiou Bawa	DOS/MSP	Niamey	96 56 68 78
231	Murangina François	BIT	Afrique de	

			l'ouest	
232	Na-Allah Mamane Sani	CNSS/DOSSO	Dosso	96 89 50 37
233	Namata Soumaila	CPGCCA	Maradi	96533686
234	Nana Hadiza Harouna	Association Feminine	Diffa	97 63 79 79
235	Nassirou Djibrilou	DRE/SU/OD/Z	Zinder	91 39 16 60
236	Nicolat Casace	ACTED	Niamey	99415115
237	Nkanagu Thacisse	BIT	Afrique	
238	Nouhou Alzouma	MNDI	Niamey	96599966
239	Omar Djalo	Chef de canton	Tamou	
240	Ouadi Ilou Abdoulaye	MEP/A/PLM/EC	Niamey	96 74 59 59
241	Ouali Ilou Abdoulaye	MEP/A/PLN/EC	Niamey	96745959
242	Oumarou Adamou Adamou	DSN/MP/PF	Niamey	97 52 98 87
243	Oumarou Amadou	Prefect Mainé S	Diffa	96 86 74 15
244	Oumarou Djibo	IT/Tahoua	Tahoua	98671611
245	Oumarou Haladou	Save the children	Niamey	92194122
246	Oumarou Saini	AIN	Niamey	90321155
247	Oumorou Amadou	M/Culture	Niamey	96153388
248	Ousman Aichatou	DGE/IP/METSS	Niamey	94246363
249	Ousmane Habou	CNESS Bozari	Niamey	90 78 28 76
250	Ousmane Habou	CNESS	Niamey	90 78 28 76
251	ousmane Oumarou	ACF Espagne	Niamey	96 78 66 79
252	Ousmane Soyata	UNICEF	Niamey	96492353
253	Ousseini Harouna Souley	DRE/Envir	Dosso	96582529
254	Pasteur Abdou Laouali	AMEEN	Maradi	96893451
255	Paul Bossyn	CTD Bruxelles	Belgique	322523700
256	Poirot Marion	ACTED	Niamey	
257	Prince Bengha Martin	APSP africa plate fSP	Cameraman	20 74 21 35 11
258	Rabiou Hakilou	DR Elevage	Maradi	96498200
259	Rachid Zakou	CRJ	Tahoua	96 51 63 91
260	Rahina Abdou	GH feminin	Diffa	97 93 83 16
261	Rhissa Ahamadou	Préfet Doutchi	Dosso	90 90 24 01
262	Roueba Nafa	Prefet	Malbaza	96 42 25 96
263	Saadatou M Barmou	CAB/PM	Niamey	96 59 20 98
264	Saadou Daouda	MFP/RA/DL	Niamey	98 88 88 28
265	Saadou Malam Alto	CIN/Diffa	Diffa	96385017
266	Sabiou Iro	M/Culture	Niamey	99286999
267	Salifou Mossi	DR Agriculture	Dosso	96 97 67 41
268	Sama Issa	CNSS/Zdr	Zinder	96 78 88 40
269	Sani Aliou	Facilitateur	Niamey	92 55 36 11
270	Sani Amani	CNJNI	Zinder	96166863

271	Sani Dan Ladi	Inspection du Trav	Niamey	96 29 66 81
272	Sani Malam Kadri	OUGE	Niamey	96989958
273	Sarah Chawia	AUED	Niamey	99415101
274	Sekou Hamadou A	MC/PSP	Niamey	96 21 41 99
275	Seydou Souley	OXFAM	Niamey	99 51 37 52
276	Seydou Soumana	HC/RI	Niamey	96 99 59 20
277	Siddo Ousseina	ANDE	Niamey	96092001
278	Sill William	MDM	Niamey	96299857
279	Simon Saidou Ouedraogo	Facilitateur	Niamey	90349361
280	Soulé Ahmadou	DR Elevage	Tahoua	96896909
281	Souley Etoubou	PF/MJ/GS/PPG	Niamey	96497944
282	Souley Houréra	Organisation Féminine	Tillabéry	96 20 85 02
283	Souley Kiabeye	DRA	Niamey	96298198
284	Souley Maman	DRSP	Diffa	96 11 38 98
285	Souleymane Issoufou	SG/MP/PF/PE	Niamey	94 68 64 85
286	Souleymane M-Moussa	Préfet Magaria	Zinder	96283051
287	Soumana Mamadou	PROTECSO	Niamey	96 87 31 14
288	Soumana Safiatou	Organisation Féminine	Tillabéry	96 02 72 21
289	Soumana Sombozé	Rep Sultan Dosso	Dosso	96 65 83 42
290	Sourbadou Assoumane	DRP/PF/PE	Diffa	91 05 24 25
291	ST Pierre Emmanuelle	BIT		
292	Tankari Oubandawaki	PF CR PG CCA	Tahoua	96367697
293	Tankari Oubandawaki	Secrétaire Général	Tahoua	96 26 82 28
294	Tarmo Soulé	Chef de quartier	Zinder	
295	Tawaye Louise	DRP/PF/PE	Maradi	92926063
296	Thiers Robin	PNUD		91836991
297	Tiemogo Fatchima	UDTN	Niamey	96 98 40 81
298	Toye Kispin Aoua	Org.	Niamey	90088263
299	Tundrebeogo Stanislas	Unicef	Niamey	96317027
300	Waissan Moustapha	Chef de groupement	Agadez	91 16 16 76
301	willy Faussew	CIB PAI MSP	Niamey	96 78 51 14
302	Win Fransen	EU/Echo	Niger	96282242
303	Yacouba Cissé Soumana	CRJ	Tillabery	96763939
304	Yacouba Halidou	MJ/SP/D/ACR	Niamey	96 13 86 94
305	Yacouba Issaka	MP/PF/PE/DPE	Niamey	96 10 21 72
306	Yaou Maifada	M.T.A	Niamey	96892173
307	Yayé Touré Abdourahmane	DREP	Tillabéry	96 30 32 08
308	Youssouf Maha	Maire	Agadez	97 64 71 20
309	Zada Foumakoye	UG SEIN	Niamey	90 05 61 72
310	Zakari Fassouma	MP/PF/PE	Niamey	90412232
311	Boubacar Mamadou	REN/P	Niamey	96 29 73 12

312	Mme Bachir Safia	DEP/MES	Niamey	93 91 31 94
313	Mme Soumana Roukiatou	CFS/CPM	Niamey	90 35 24 36
314	Mme Ayouba Ramatou	CFS/CPM	Niamey	
315	Charifatou Sani Sanoussi	CFS/CPM	Niamey	90 19 38 11
316	Siddo Souley Assane	CFS/CPM	Niamey	90 59 98 98
317	Alhassane Abdou	CFS/CPM	Niamey	92 19 37 25
318	Aida Cissé	MUL	Niamey	90 93 67 82
319	Daouda Maman	CFS/CPM	Niamey	92 19 37 20
320	Khamed Almoumine	CFS/CPM	Niamey	92 19 37 42
321	Samaila Mamadou	PROTECSO	Niamey	96 87 31 14
322	Boubou Mamadou	RENIP+	Niamey	96 29 73 12
323	Kosseyti Assamaou	Maire	Dosso	96 25 17 29
324	Madou Bintou	Association féminine	Diffa	96 27 02 02
325	Rachid kondo Boubacar	CNESS Bozari	Niamey	96 18 54 54
326	Akabawe Issa	Maire N'Guigmi	N'Guigmi	
327	Sani Aliou	Facilitateur	niamey	92553611
328	Ibrahima Halilou, Ph.D	Modérateur Général	Niamey	96963010 90269859
329	Bozari Mamane	Facilitateur	Niamey	90641826